

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2016, on recense 2 609 700 inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM (1). La hausse de 2,3% des inscriptions par rapport à la rentrée 2015 (+58 900 inscriptions) est en partie liée à un accroissement des doubles inscriptions des étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles à l'université. En neutralisant cet effet, la hausse est de 1,8% (+44 800 étudiants inscrits). Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur en France augmentent pour la huitième année consécutive. Les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France. Le nombre d'étudiants étrangers augmente plus fortement que l'ensemble des étudiants (+4,6%).

L'enseignement privé rassemble 474 500 étudiants en 2016-2017, soit 18,2% des effectifs du supérieur. La hausse est cette année de 5,3%, nettement supérieure à celle des inscriptions dans l'enseignement public qui atteint 1,7 (1,0% hors accroissement des doubles inscriptions) (2). En dehors des trois années 2013, 2014 et 2015 qui font figure d'exceptions, le rythme de croissance des inscriptions dans l'enseignement public a toujours été depuis 1998 inférieur à celui observé dans l'enseignement privé. Entre 1998 et 2016, les inscriptions dans l'enseignement privé ont ainsi augmenté de 87,9%, soit 222 000 étudiants supplémentaires, tandis qu'elles n'ont augmenté que de 13,9% dans l'enseignement public, avec 261 000 étudiants de plus.

À la rentrée 2016, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 1,9%. La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classe préparatoire et à l'université, joue à la hausse : hors ces doubles inscriptions, l'augmentation globale est de 1,1%.

Le nombre d'étudiants est stable en STS et assimilés, et progresse de 1% dans la filière CPGE et préparations intégrées. Entre 2015 et 2016, les inscriptions dans les formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) restent très dynamiques (+4,1%), dans le prolongement des années précédentes. Depuis les années 1990, elles ont connu une progression importante (165% entre 1990 et 2016).

À la rentrée 2016, le nombre d'étudiants a augmenté (11,6%) dans les écoles de commerce, gestion et vente (hors STS). Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis les années 1990 (230% entre 1990 et 2016).

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Au sein d'un même établissement, seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Depuis 2011, l'université de Lorraine (regroupant les universités de Metz, Nancy I et II et l'INP de Lorraine) est devenue un grand établissement. Ses effectifs sont comptabilisés avec ceux des universités.

AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRES Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements », qui délivrent un enseignement de type universitaire : Paris-Dauphine, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Institut d'études politiques de Paris (IEP), École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), Observatoire de Paris, École pratique des hautes études (EPHE), Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.

STS ET ASSIMILÉS - Voir « Définitions » en 6.11.

CPGE - Voir « Définitions » en 6.10.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS, FORMATIONS D'INGÉNIEURS EN PARTENARIAT - Voir « Définitions » en 6.8.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS - Formation menant à un diplôme d'ingénieur, quel que soit le régime d'inscription. Comme en 6.8, les cycles préparatoires ingénieurs sont exclus. En revanche, les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici et exclues dans les effectifs affichés en 6.8.

ÉCOLES DE COMMERCE, GESTION ET VENTE - Voir « Définitions » en 6.9. Les effectifs totaux affichés ici incluent les STS contrairement à ceux figurant en 6.9. Par ailleurs, 26 écoles sont comptées en 2016 dans les écoles de commerce alors qu'elles étaient auparavant classées « écoles de spécialités diverses ». En dehors de ces écoles, les effectifs dans les écoles de commerce croissent de 7,6% au lieu de 11,6%.

AVERTISSEMENT

Évolutions entre 2015-2016 et 2016-2017 :

Les données sur le champ de l'enseignement supérieur sont provisoires, du fait de l'indisponibilité de certaines sources au moment où paraît cet ouvrage. Les comparaisons entre l'année actuelle et l'année précédente sont toujours réalisées par rapport aux données définitives, même quand celles-ci n'apparaissent pas dans les tableaux.

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 16.10.

1 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2016-2017, en milliers.

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT	STS et assimilés	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total
Lycées					235,8	84,0	14,8	334,5
<i>dont privé</i>					62,9	12,0	4,7	79,7
Universités (2)	1 093,7	187,4	29,7	116,6		2,8	193,3	1 623,5
Autres établissements d'enseignement universitaire (3)	33,5	1,3					31,3	66,2
<i>dont privé</i>	20,8	1,3					11,7	33,8
Écoles normales supérieures							5,6	5,6
Écoles d'ingénieurs	10,3		122,8			9,7	5,8	148,5
<i>dont privé</i>	0,2		45,3			6,1	1,1	52,7
Écoles de commerce, gestion et vente					2,0		152,1	154,1
<i>dont privé</i>					2,0		151,0	152,9
Écoles juridiques et administratives							9,8	9,8
<i>dont privé</i>							4,7	4,7
Écoles de journalisme et écoles littéraires							8,9	8,9
<i>dont privé</i>							8,9	8,9
Écoles paramédicales hors université (4)		103,5						103,5
<i>dont privé</i>		25,8						25,8
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)							31,7	31,7
<i>dont privé</i>							30,8	30,8
Écoles supérieures artistiques et culturelles					1,2		45,6	46,8
<i>dont privé</i>					1,2		29,5	30,7
Écoles d'architecture							18,9	18,9
<i>dont privé</i>							0,8	0,8
Écoles vétérinaires							2,9	2,9
Autres écoles de spécialités diverses					18,3	2,5	34,1	54,9
<i>dont privé</i>					18,3	2,5	32,8	53,6
Total	1 137,5	292,3	152,5	116,6	257,2	99,0	554,6	2 609,7
<i>dont privé</i>	21,0	27,2	45,3	0,0	84,4	20,6	276,1	474,5

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 12 508 étudiants en 2016.

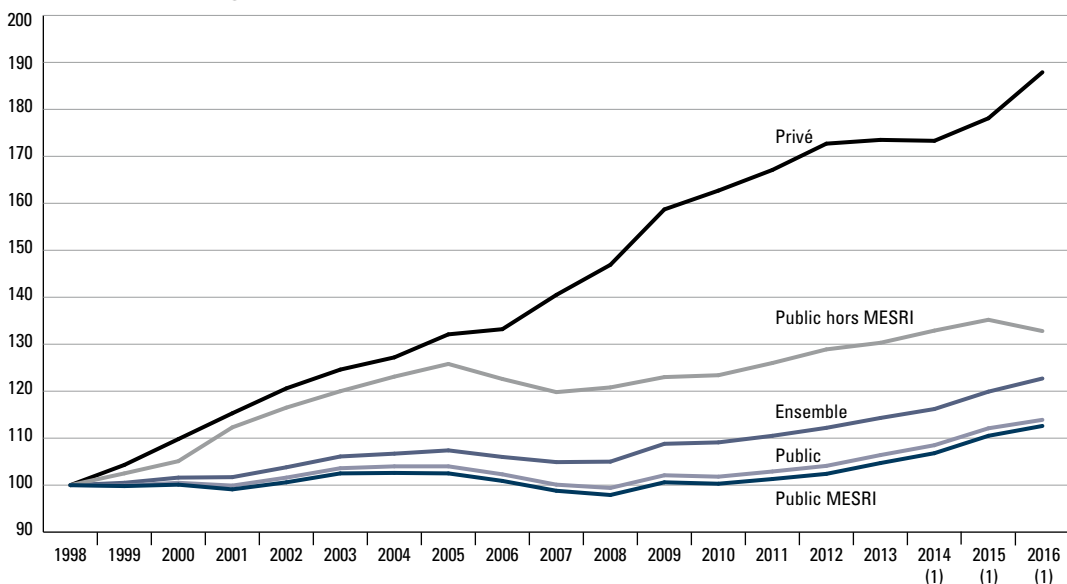
2. Y compris l'université de Lorraine devenue grand établissement en 2011.

3. Établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.

4. Données provisoires en 2016-2017 (reconduction des données 2015-2016).

© SIES

2 Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 1998, base 100 en 1998.



► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.**

1. L'augmentation des inscriptions dans l'enseignement public sous tutelle du MESRI en 2015 intègre la montée en charge des doubles inscriptions CPGE-universités, qui sont comptabilisées dans chacune des deux filières.

© SIES

DÉFINITIONS

En 2016, 26,0% des effectifs étudiants se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Rennes, qui accueillent, à elles cinq, 29,2% des effectifs totaux ; les plus petites de la métropole sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui regroupent 2,4% des effectifs totaux (1). Les effectifs augmentent par rapport à 2015 dans toutes les académies sauf en Guadeloupe et en Martinique. Ils croissent de façon importante dans les académies de Guyane (11,5%), La Réunion (4,0%), Dijon (3,9%), Strasbourg (3,9%) et Nantes (3,7%).

L'académie de Paris reçoit un grand nombre d'étudiants (13,3% des effectifs) et propose une offre de formation très diversifiée. Seuls 5% des étudiants parisiens sont inscrits dans une filière courte (préparation au DUT, STS ou formation assimilée) et 51% sont inscrits à l'université (contre respectivement 14% et 62% sur l'ensemble du territoire national). En revanche, l'enseignement privé, les écoles de commerce ainsi que les CPGE y sont plus fortement présents.

Dans les académies de Guyane, Corse, Strasbourg, Nancy-Metz, Montpellier, Orléans-Tours, Limoges, La Réunion, Aix-Marseille, Clermont-Ferrand, Poitiers, Caen, Guadeloupe et Créteil, plus des deux tiers des étudiants sont inscrits à l'université. Les écoles de commerce et l'enseignement privé y sont assez peu représentés.

Dans les académies de Grenoble, Nice, Mayotte, Dijon, Besançon, Rennes, Toulouse et Bordeaux, la proportion d'étudiants inscrits à l'université est supérieure à la moyenne. Les filières courtes y sont également surreprésentées.

Lyon et Lille sont les deux académies qui proposent l'offre de formation la plus proche de la moyenne nationale.

C'est dans les académies d'Amiens, Versailles, Besançon, Nancy-Metz, Créteil et Toulouse que la part des étudiants inscrits en formation d'ingénieurs est la plus élevée. Dans les académies de Reims, Bordeaux, Rouen, Paris, Nice et Versailles, la part des écoles de commerce est élevée. Le profil de l'académie de Versailles est opposé à celui de l'académie de Créteil : le poids de l'université est plus fort à Créteil qu'à Versailles ; au contraire, la part des écoles de commerce, des formations d'ingénieurs et des CPGE est forte à Versailles.

Dans les DOM, 20% des étudiants sont inscrits dans une STS ou une formation assimilée, alors que c'est le cas de seulement 10% des étudiants en moyenne sur l'ensemble du territoire. Les formations d'ingénieurs et les écoles de commerce y sont quasiment absentes.

POPULATION CONCERNÉE - Voir « Définitions » en 6.1.

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS - L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne. En 6.6, ils sont comptabilisés dans l'académie de l'université. Cela explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés en 6.2 et ceux affichés en 6.6.

UNIVERSITÉS - Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile également l'institut universitaire d'Albi et le CUFR de Mayotte ouvert en 2012, ainsi que l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011. Voir « Définitions » en 6.4.

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE) - Voir « Définitions » en 6.10.

STS ET ASSIMILÉS - Voir « Définitions » en 6.11.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS - Voir « Définitions » en 6.1.

ÉCOLES DE COMMERCE, GESTION ET VENTE - Voir « Définitions » en 6.9.

AUTRES ÉCOLES ET FORMATIONS - Autres établissements d'enseignement universitaire, formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées.

AVERTISSEMENT

Évolutions entre 2015-2016 et 2016-2017 :

Les données sur le champ de l'enseignement supérieur sont provisoires, du fait de l'indisponibilité de certaines sources au moment où paraît cet ouvrage. Les comparaisons entre l'année actuelle et l'année précédente sont toujours réalisées par rapport aux données définitives, même quand celles-ci n'apparaissent pas dans les tableaux.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE et autres enquêtes (voir 6.1).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 16.10.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2016-2017

Académies et régions académiques	Universités		STS et assimilés	CPGE	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, gestion et vente (3)	Autres écoles et formations (4)	Ensemble (5)	Évolution 2016/2015 (%)
	Total (1)	dont préparation DUT							
Clermont-Ferrand	31 279	2 612	5 541	1 377	2 223	858	5 691	45 903	1,2
Grenoble	60 870	7 212	10 827	2 587	5 954	5 622	8 457	92 775	1,3
Lyon	118 644	7 420	12 836	6 196	14 504	12 154	29 107	192 327	3,5
Auvergne-Rhône-Alpes	210 793	17 244	29 204	10 160	22 681	18 634	43 255	331 005	2,6
Besançon	22 087	2 403	4 429	984	3 109	440	3 580	34 472	1,9
Dijon	29 401	2 635	5 782	1 935	1 798	2 523	4 835	45 454	3,9
Bourgogne-Franche-Comté	51 488	5 038	10 211	2 919	4 907	2 963	8 415	79 926	3,1
Bretagne (Rennes)	81 166	6 635	15 261	4 319	8 654	4 376	14 303	126 860	1,4
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	43 725	4 585	8 328	2 277	2 923	285	7 068	62 778	3,4
Corse	4 069	412	522	105	55	38	570	5 304	1,3
Nancy-Metz	60 480	5 515	9 085	2 380	7 075	2 480	8 544	84 398	3,0
Reims	24 243	3 286	5 700	1 249	2 775	5 568	5 098	44 298	1,4
Strasbourg	58 450	3 858	6 790	2 533	4 222	178	7 756	78 131	3,9
Grand Est	143 173	12 659	21 575	6 162	14 072	8 226	21 398	206 827	3,0
Amiens	177 739	3 272	6 656	1 179	5 157	378	6 990	48 099	1,3
Lille	105 192	7 344	19 529	5 502	10 564	12 685	25 945	176 492	2,6
Hauts-de-France	132 931	10 616	26 185	6 681	15 721	13 063	32 935	224 591	2,3
Créteil	94 641	8 242	13 963	3 770	11 364	1 066	18 311	141 946	2,5
Paris	177 254	2 010	16 152	15 021	10 211	33 150	96 129	346 945	2,8
Versailles	109 165	6 752	14 315	8 440	18 258	17 038	22 922	189 268	1,1
Île-de-France	381 060	17 004	44 430	27 231	39 833	51 254	137 362	678 159	2,2
Caen	29 124	2 928	5 409	1 356	1 722	1 880	3 963	42 970	2,7
Rouen	37 643	4 059	6 616	1 465	4 241	5 920	6 368	61 674	1,9
Normandie	66 767	6 987	12 025	2 821	5 963	7 800	10 331	104 644	2,2
Bordeaux	78 512	5 137	12 255	3 298	4 810	12 996	13 513	124 894	3,0
Limoges	15 896	1 786	3 344	576	1 098	130	2 564	23 053	1,5
Poitiers	34 788	3 126	5 832	1 194	2 397	3 322	4 046	51 080	1,6
Nouvelle-Aquitaine	129 196	10 049	21 431	5 068	8 305	16 448	20 123	199 027	2,5
Montpellier	76 432	3 953	11 472	2 737	3 358	4 837	11 816	109 651	1,8
Toulouse	86 009	6 696	12 762	4 184	10 698	6 197	15 742	135 230	1,9
Occitanie	162 441	10 649	24 234	6 921	14 056	11 034	27 558	244 881	1,9
Pays de la Loire (Nantes)	73 689	5 730	16 752	4 160	9 881	6 482	22 794	131 978	3,7
Aix-Marseille	73 357	4 257	11 458	3 430	3 322	5 501	11 572	107 559	0,0
Nice	39 657	3 551	6 515	2 573	1 991	5 611	5 888	61 000	2,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	113 014	7 808	17 973	6 003	5 313	11 112	17 460	168 559	0,7
France métropolitaine	1 593 512	115 416	248 131	84 827	152 364	151 715	363 572	2 564 539	2,3
Guadeloupe	6 417	206	2 015	450	55	0	709	9 591	-3,2
Guyane	3 364	177	653	72	0	0	291	4 380	11,5
Martinique	4 669	228	2 434	426	0	143	856	8 528	-1,1
Mayotte	1 048	0	390	0	0	67	113	1 618	1,6
La Réunion	14 512	551	3 624	698	85	155	2 064	21 053	4,0
DOM	30 010	1 162	9 116	1 646	140	365	4 033	45 170	2,0
France métropolitaine + DOM	1 623 522	116 578	257 247	86 473	152 504	152 080	367 605	2 609 709	2,3

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Y compris Lorraine.

2. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».

3. Hors BTS.

4. Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles.

Pour les formations paramédicales et sociales, données 2015-2016.

5. Sans double compte des formations d'ingénieurs.

© SIES

LE POIDS des formations scientifiques dans l'enseignement supérieur a gagné plus de deux points en dix ans pour atteindre 34,7 % en 2016. Sur cette période, le nombre d'inscriptions d'étudiants en formations scientifiques a progressé plus rapidement que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+23,1 % contre +15,8 %) (1). Après une période de stabilité relative de la part des étudiants en formations scientifiques entre 2011 et 2014, la hausse peut apparaître soutenue ces deux dernières années (+0,5 point puis +0,2 point). Cette évolution est toutefois essentiellement liée à la mise en place progressive de la double inscription systématique des étudiants en classe préparatoire et à l'université. Hors ces doubles inscriptions, la part des formations scientifiques augmente de 0,1 point entre 2014 et 2015 et 0,1 point cette année, évolutions qui traduisent mieux la réalité.

Les formations de santé à l'université, qui en 2016 concentrent 24,9 % des étudiants scientifiques, ont vu leurs effectifs croître de 21,7 % en dix ans. Les effectifs d'étudiants préparant un DUT du secteur de la production (y compris informatique) sont stables.

Le nombre d'étudiants inscrits dans les formations universitaires scientifiques (hors santé et DUT, y compris formations d'ingénieurs) a augmenté de 23,4 % en dix ans. Alors que les effectifs étaient stables jusqu'alors, une dynamique semble enclenchée depuis quelques années dans ces disciplines (sciences de la vie, sciences fondamentales, plurisciences). Entre 2014 et 2016, la hausse est de 15,3 %, dont seulement la moitié est liée aux doubles inscriptions des CPGE à l'université (7,1 % hors ces doubles inscriptions).

Le nombre d'étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (CPGE) et dans les spécialités scientifiques des STS et assimilées a faiblement augmenté depuis dix ans. En revanche, les effectifs se sont fortement accrus dans les écoles d'ingénieurs hors université (+55,7 %) comparativement à l'ensemble des formations scientifiques.

En 2016, 40,3 % des étudiants en formations scientifiques sont des femmes, part en augmentation de 2,3 points en dix ans. Très présentes dans les formations de santé à l'université, elles ne sont que 30,2 % des effectifs en CPGE scientifiques, 27,6 % dans les écoles d'ingénieurs hors université et respectivement 24,1 % et 21,9 % dans les spécialités scientifiques des STS et DUT.

En 2016, 90,6 % des étudiants en formations scientifiques sont inscrits dans un établissement public.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (DUT)

Voir « Définitions » en 6.7.

SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (STS), CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.11 et 6.10.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. L'ensemble des formations ayant lieu dans ces établissements (classes préparatoires intégrées, formations d'ingénieurs, en partenariat ou non, masters, etc.) sont incluses ici ; par contre, elles ne sont pas prises en compte dans les effectifs affichés en 6.8 qui concernent seulement les formations d'ingénieurs.

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes auprès des établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

AVERTISSEMENT

Évolutions entre 2015-2016 et 2016-2017 :

Les données sur le champ de l'enseignement supérieur sont provisoires, du fait de l'indisponibilité de certaines sources au moment où paraît cet ouvrage. Les comparaisons entre l'année actuelle et l'année précédente sont toujours réalisées par rapport aux données définitives.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information (ESR) : 16.04, 16.10.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques depuis la rentrée 2006

	2006	2011	2012	2013	2014 (3)	2015	2016 (6)	Poids en 2016 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2016/2006 (%)	Part des femmes (%)
Universités	499 180	525 547	526 968	540 372	552 554	582 775	601 575	66,4	20,5	46,7
Université (formations scientifiques + ingénieurs) (1) (2)	257 880	262 358	260 508	267 434	275 921	301 917	318 136	35,1	23,4	38,9
Sciences fondamentales et applications (3)	165 377	163 520	161 173	163 885	170 836	183 472	194 700	21,5	17,7	28,1
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (3)	71 320	73 515	74 520	75 154	78 858	84 116	89 975	9,9	26,2	60,8
Plurisciences (3)	21 183	25 323	24 815	28 395	26 227	34 329	33 461	3,7	58,0	43,2
Université (santé)	185 372	206 951	210 426	216 228	219 329	223 530	225 668	24,9	21,7	64,1
Médecine odontologie	154 076	128 826	131 857	135 372	138 405	142 955	144 389	15,9	n.s.	62,4
Pharmacie	31 296	23 280	23 024	22 746	22 849	22 733	23 208	2,6	n.s.	63,9
Plurisanté (Paces)	-	54 845	55 545	58 110	58 075	57 842	58 071	6,4	n.s.	68,5
DUT scientifique (4)	55 928	56 238	56 034	56 710	57 304	57 328	57 771	6,4	3,3	21,9
Autres établissements d'enseignement universitaire	4 615	3 857	4 722	5 444	4 509	5 304	5 429	0,6	17,6	55,2
Écoles d'ingénieurs (5)	95 395	125 268	129 924	132 745	138 593	142 985	148 547	16,4	55,7	27,6
Publique MESRI	45 566	60 439	61 751	63 368	66 242	65 891	70 413	7,8	54,5	27,0
Publique hors MESRI	17 974	21 429	22 876	22 496	24 800	26 821	25 429	2,8	41,5	34,1
Privée	31 855	43 400	45 297	46 881	47 551	50 273	52 705	5,8	65,5	25,1
CPGE scientifique	47 772	49 747	50 479	51 202	51 774	53 204	53 681	5,9	12,4	30,2
Publique MEN	40 269	41 635	42 222	42 444	42 679	43 798	44 289	4,9	10,0	31,0
Publique hors MEN	1 295	1 391	1 398	1 474	1 503	1 506	1 487	0,2	14,8	41,4
Privée	6 208	6 721	6 859	7 284	7 592	7 900	7 905	0,9	27,3	23,6
STS et assimilés scientifique (4)	88 724	92 039	96 878	96 824	94 060	95 427	96 410	10,6	8,7	24,1
Publique MEN	57 858	58 606	60 781	60 908	60 423	61 022	61 318	6,8	6,0	17,7
Publique hors MEN	11 786	11 287	11 938	12 237	10 745	10 926	11 010	1,2	-6,6	41,4
Privée	19 080	22 146	24 159	23 679	22 892	23 479	24 082	2,7	26,2	32,4
Total formations scientifiques	735 686	796 458	808 971	826 587	841 490	879 695	905 642	100,0	23,1	40,3
dont formations scientifiques hors santé	550 314	589 507	598 545	610 359	622 161	656 165	679 974	75,1	23,6	32,3
Total enseignement supérieur	2 253 845	2 350 866	2 379 236	2 432 243	2 471 176	2 550 840	2 609 709		15,8	
Poids des formations scientifiques (%)	32,6	33,9	34,0	34,0	34,1	34,5	34,7			
Hors doubles inscriptions CPGE université (%)					34,0	34,1	34,2			
Poids des formations scientifiques hors santé (%)	24,4	25,1	25,2	25,1	25,2	25,7	26,1			
Hors doubles inscriptions CPGE université (%)					25,0	25,2	25,4			
Poids du public dans le total des formations scientifiques (%)	91,9	90,6	90,2	90,1	90,4	90,4	90,6			
Poids du public MESRI dans le total des formations scientifiques (%)	87,6	86,3	85,7	85,7	86,0	85,9	86,4			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques (%)	38,0	40,0	40,0	40,0	40,1	40,2	40,3			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques hors santé (%)	30,2	31,9	31,8	31,8	31,8	32,1	32,3			

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé.**

© SIES

1. Les étudiants, précédemment uniquement inscrits en IUFM, sont intégrés à partir de 2008 dans les disciplines générales des universités. Les IUFM ont en effet été rattachés aux universités en 2008 et 2009. Puis, entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université. Depuis 2013, ils s'inscrivent dans un ESPÉ et restent comptés dans les effectifs des disciplines générales à l'université.
2. Depuis 2014, la mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classes préparatoires et à l'université, et donc leur double comptabilisation dans les effectifs, joue à la hausse sur les effectifs inscrits dans les disciplines générales à l'université.
3. En 2014, le passage au nouveau cadre national de formation pour les diplômes de licence, qui réduit le nombre d'intitulés de diplômes, a conduit à un classement par discipline plus aisé pour les licences de sciences, leurs libellés étant devenus plus précis.
4. Spécialités de la production et de l'informatique.
5. Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en écoles d'ingénieurs, hors université.
6. Les données 2016-2017 sont considérées comme provisoires, car elles intègrent les données 2015-2016 pour les écoles paramédicales et sociales.

EN 2016-2017, 1 623 500 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (1). Les effectifs sont en hausse de 1,9%, hausse moins marquée que l'année précédente (+4,0%). La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classe préparatoire et à l'université, joue à la hausse : hors ces doubles inscriptions, l'augmentation globale est de 1,1%.

Les effectifs progressent dans les disciplines de santé de 1,0%, à un rythme plus faible qu'il y a un an (1,9%). Les étudiants inscrits en Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), mise en place à la rentrée 2010, sont moins nombreux cette année : on dénombre 57 100 étudiants, soit une baisse de 1,0% par rapport à la précédente rentrée (-0,5% en 2015, +0,7% en 2014 et +3,8% en 2013) (2).

Les effectifs continuent à croître, à un rythme moindre que l'an dernier, en cursus licence (+2,8%) et en cursus master (0,8%) et diminuent à nouveau en cursus doctorat (-2,3%). Les effectifs en DUT sont en légère hausse cette année (+0,3% après -0,2% l'an dernier). La hausse est plus marquée en licence générale (+3,8%), hausse en grande partie due aux doubles inscriptions des étudiants de CPGE. Hors ces doubles inscriptions, l'évolution est de +1,9%. Les effectifs sont en hausse en licence professionnelle (+0,7%) après une baisse l'année dernière. En cursus master, les inscriptions ont augmenté en master LMD (+1,2%), en formations d'ingénieur (+4,4%) et en santé (+2,0%). Depuis 2006, ce sont les inscriptions en cursus master qui ont connu la plus forte hausse (+25,2%), dynamisme surtout porté par les masters dédiés à l'enseignement. Les inscriptions en doctorat (y compris HDR) ont quant à elles diminué de 15,1%.

Les femmes représentent 56,8% de la population universitaire (1). Majoritaires en cursus licence et master (respectivement 56,0% et 59,1% des inscriptions), elles restent légèrement minoritaires en doctorat (48,2%). La répartition hommes-femmes demeure stable par discipline, avec une nette surreprésentation des femmes en langues (73,7%), en arts, lettres, sciences du langage (69,6%), ainsi qu'en sciences humaines et sociales (67,8%), et à l'inverse une présence moindre en sciences fondamentales et application (25,6%, +0,3 point), et en Staps (29,0%, +0,1 point).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales au 15 janvier de chaque année universitaire sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).
Champ : voir 6.6.

Depuis 2014-2015, deux nouvelles dispositions réglementaires impactent les évolutions observées :

- Un nouveau cadre national des formations (CNF) a été mis en place, pour les diplômes de licence dès la rentrée 2014 et l'est progressivement pour les diplômes de master. Il a réduit considérablement le nombre d'intitulés de diplôme. La conséquence est une rupture statistique dans les séries d'effectifs par discipline. Les séries d'effectifs par groupe disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas d'une rupture statistique.

- La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les universités, augmente significativement le nombre d'inscriptions en licence à partir de cette année, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant. Les inscriptions comptabilisées dans les tableaux incluent ces doubles inscriptions. Les évolutions « hors double inscription » sont calculées sur les effectifs sans inscription parallèle en CPGE et rendent ainsi compte d'une évolution à périmètre réglementaire constant.

CURSUS LICENCE, CURSUS MASTER, CURSUS DOCTORAT - Outre les diplômes dits « LMD » (licence, master, doctorat), l'ensemble des diplômes préparés dans les universités sont répartis en trois cursus :

- le cursus licence regroupe les formations amenant à un diplôme de niveau bac +2 (DUT notamment) ou bac +3 (licences générales, licences professionnelles, etc.);
- le cursus master comprend les formations amenant à un diplôme de niveau bac +4 ou bac +5 (masters, formations d'ingénieur);
- le cursus doctorat rassemble pour l'essentiel des étudiants préparant un doctorat.

LICENCE GÉNÉRALE - Ce terme est utilisé pour désigner une licence autre qu'une licence professionnelle.

CUFR, COMUE, ESPÉ - Voir 6.6.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 16.11.
- Notes flash (ESR) : 17.05 ; 17.04.

1 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2016-2017

	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble			
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle (%)	Variation annuelle hors CPGE (%)	Part des femmes (%)
Droit sciences politiques	122 262	76 365	6 749	205 376	-2,2	-2,3	65,3
Sciences économiques, gestion	138 795	64 517	3 212	206 524	1,8	0,5	53,0
AES	31 638	3 788	11	35 437	-0,5	-1,1	58,4
Pluridroit, sciences économiques, AES	899	1 159		2 058	n.s.	n.s.	59,8
Total économie, AES	171 332	69 464	3 223	244 019	1,9	0,6	53,8
Arts, lettres, sciences du langage	67 073	21 684	5 137	93 894	-3,2	-3,5	69,6
Langues	90 246	19 380	2 161	111 787	0,6	0,7	73,7
Sciences humaines et sociales	163 220	124 978	12 067	300 265	3,7	3,7	67,8
Plurilittres, langues, sciences humaines	8 101	3 389	44	11 534	17,3	9,9	74,6
Total arts, lettres, langues, SHS	328 640	169 431	19 409	517 480	2,0	1,8	69,6
Sciences fondamentales et application	154 061	73 827	16 203	244 091	5,0	2,6	25,6
Sciences de la nature et de la vie	63 940	23 866	10 549	98 355	6,3	5,2	60,5
Plurisciences	31 416	1 895	165	33 476	-2,5	-13,3	43,2
Total sciences	249 417	99 588	26 917	375 922	4,6	2,3	36,3
Staps	47 412	7 109	536	55 057	2,8	2,8	29,0
Total disciplines générales	919 063	421 957	56 834	1 397 854	2,1	1,1	55,7
Médecine-odontologie	16 676	126 504	1 209	144 389	1,0	1,0	62,4
Pharmacie	428	22 524	256	23 208	2,1	2,1	63,9
Plurisanté	57 984	87		58 071	0,4	0,4	68,5
Total disciplines de santé	75 088	149 115	1 465	225 668	1,0	1,0	64,1
Total	994 151	571 072	58 299	1 623 522	1,9	1,1	56,8
Répartition en %	61,2	35,2	3,6	100,0			
Part des femmes en %	56,0	59,1	48,2	56,8			

► Champ : France métropolitaine + DOM.

Note : les évolutions par discipline en italiques ne peuvent être interprétées car elles reflètent notamment le changement de nomenclature (Voir « Définitions »).

Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

© SIES

2 Évolution en cursus des effectifs universitaires

	2006 2007	2010 2011	2011 2012 (1)	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	Évolution 2016/2015 (%) (2)
Cursus Licence									
DUT	112 480	115 697	115 018	114 681	115 780	116 397	116 205	116 578	0,3
Licence générale	613 240	585 433	593 052	598 671	616 180	634 305	677 367	703 140	3,8
Licence professionnelle	38 700	49 642	50 607	51 474	52 057	52 708	52 442	52 821	0,7
PACES	-	54 986	53 404	55 523	57 610	58 002	57 731	57 134	-1,0
Santé (3)	60 169	5 620	7 934	6 443	6 804	7 607	8 896	10 650	19,7
Autres formations	53 483	52 412	53 835	52 964	53 065	52 721	54 353	53 828	-1,0
Total cursus licence	878 072	863 790	873 850	879 756	901 496	921 740	966 994	994 151	2,8
Cursus master									
Master LMD	263 356	312 043	305 732	305 917	316 432	322 938	329 326	333 376	1,2
dont MEEF (4)	-	-	-	-	26 815	52 015	55 011	57 608	4,7
Formations d'ingénieur (5)	28 807	23 873	24 660	25 063	25 747	26 604	28 472	29 722	4,4
Santé	88 725	104 087	104 149	109 259	112 214	114 429	117 316	119 646	2,0
Autres formations	75 134	72 486	78 423	80 222	82 019	84 907	91 419	88 328	-3,4
Total cursus master	456 022	512 489	512 964	520 461	536 412	548 878	566 533	571 072	0,8
Cursus doctorat									
Doctorat LMD	67 133	63 291	62 466	61 163	60 335	59 347	58 435	57 049	-2,4
Autres formations	1 504	1 378	1 409	1 336	1 372	1 314	1 234	1 250	1,3
Total cursus doctorat	68 637	64 669	63 875	62 499	61 707	60 661	59 669	58 299	-2,3
Ensemble	1 402 731	1 440 948	1 450 689	1 462 716	1 499 615	1 531 279	1 593 196	1 623 522	1,9

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « Population concernée »).

2. Les évolutions sont calculées y compris les doubles inscriptions CPGE (voir « Définitions »). Ces inscriptions n'influencent que sur la licence générale et les autres formations de cursus master, dont les évolutions, hors inscriptions parallèles, sont respectivement de 1,9 % et -3,1 %. Au total, hors double inscription CPGE, l'évolution est de 1,1 %.

3. Depuis la création de la PACES (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômes universitaires ou des formations de santé autres que médecine/odontologie/pharmacie/maïeutique.

4. En 2006-2007 les IUFM étaient indépendants des universités. Ils leur ont été rattachés progressivement en 2008 et 2009. Entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université, sans distinction d'une filière spécifique pour l'enseignement. Depuis 2013, les étudiants s'inscrivent en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans les ESPÉ, rattachés aux universités.

5. Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés (cursus master) ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans « Autres formations ».

© SIES

EN 2016-2017, 335 900 nouveaux entrants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (1). Ce nombre apparaît en hausse de 1,9 % par rapport à 2015-2016. Toutefois, la mise en place de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), qui se traduit par des doubles inscriptions en CPGE et à l'université, est mécaniquement responsable de plus de la moitié de cette hausse apparente : une fois neutralisées les doubles inscriptions en CPGE, la croissance se situe à 0,8 %. Le nombre de nouveaux entrants augmente depuis six ans, après une période de repli.

Les évolutions hors doubles inscriptions en CPGE sont contrastées par groupe disciplinaire : les effectifs progressent en Staps (+3,7 %), en sciences (+1,6 %) et en arts, lettres, langues, SHS (+1,2 %). Ils diminuent en droit, sciences politiques et en santé. Les effectifs en économie, AES restent stables cette année.

Parmi les nouveaux entrants à l'université, 85,6 % ont obtenu leur baccalauréat en 2016 (2). Ces nouveaux bacheliers sont très majoritairement titulaires d'un baccalauréat général (80,7 %, +1,0 point par rapport à 2015-2016), tandis que 14,3 % ont un baccalauréat technologique (-0,7 point) et 5,0 % un baccalauréat professionnel (-0,3 point). Les bacheliers professionnels représentent plus d'un nouvel entrant sur dix en arts, lettres, langues, SHS et près d'un sur cinq en AES.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de hausse globale du nombre de bacheliers à la session 2016 (+2,4 %). Les effectifs de bacheliers généraux, parmi lesquels se recrute la grande majorité des nouveaux bacheliers entrant à l'université, ont augmenté à la session 2016 (+3,2 % par rapport à 2015).

Au final, le nombre de nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université apparaît en hausse de 3,1 % à la rentrée 2016, ce qui correspond à une augmentation de 1,8 % après neutralisation des doubles inscriptions en CPGE, avec des évolutions contrastées selon les filières et les types de baccalauréat. Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques entrant en IUT a augmenté (+1,8 %). Les nouveaux bacheliers professionnels, auxquels on a facilité l'accès aux sections de techniciens supérieurs, se sont moins orientés vers l'université. Quant aux nouveaux bacheliers généraux, ils ont plus que l'année précédente poursuivi leurs études à l'université.

POPULATION CONCERNÉE - Voir 6.4 et 6.6.

CURSUS LICENCE, CURSUS MASTER, CURSUS DOCTORAT - Voir 6.4.

NOUVEL ENTRANT - Un étudiant nouvel entrant est un étudiant s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence (capacité en droit et DAEU non compris) dans une université française, qu'il soit nouveau bachelier ou non (étudiant étranger ou titulaire d'un titre admis nationalement en équivalence ou en dispense du baccalauréat ou bachelier des années antérieures n'ayant pas commencé d'études universitaires auparavant).

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 16.11.
- Note flash (ESR) : 17.04.

1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline

Disciplines (1)	2006 2007	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015 (1)	2015 2016	2016 2017	Variation 2016/2015 (en %)	Variation 2016/2015 hors CPGE (en %)
Droit, sciences politiques	34 800	37 607	38 240	39 460	39 278	39 494	40 297	40 234	-0,2	-0,9
Sciences économiques, gestion	36 023	35 913	37 393	38 243	39 151	38 982	42 425	43 431	2,4	-0,1
AES	10 244	10 269	11 195	10 096	10 380	10 916	9 940	9 985	0,5	0,3
Total économie, AES	46 267	46 182	48 588	48 339	49 531	49 898	52 365	53 416	2,0	0,0
Lettres sciences du langage	17 925	18 192	18 098	18 610	18 934	18 607	19 616	19 352	-1,3	-1,0
Langues	28 945	27 500	27 719	28 337	29 823	30 037	30 833	30 904	0,2	0,4
Sciences humaines et sociales	44 252	40 503	40 637	41 533	42 724	45 341	47 310	48 688	2,9	2,5
Plurilettrés, langues, sciences humaines	1 040	904	1 176	1 246	1 273	1 918	3 156	3 797	20,3	5,2
Total arts, lettres, langues, SHS	92 162	87 099	87 630	89 726	92 754	95 903	100 915	102 741	1,8	1,2
Sciences fondamentales et applications	39 375	36 723	36 074	35 588	37 501	41 102	46 299	49 434	6,8	3,7
Sciences de la nature et de la vie	13 669	13 093	12 586	12 591	13 048	14 251	15 681	17 177	9,5	8,4
Plurisciences	9 662	9 831	9 852	9 872	11 600	10 711	17 644	15 915	-9,8	-21,4
Total sciences	62 706	59 647	58 512	58 051	62 149	66 064	79 624	82 526	3,6	1,6
Staps	8 649	10 761	12 733	13 502	15 594	15 770	16 710	17 331	3,7	3,7
Plurisanté		(2) 33 403	32 570	35 103	37 828	37 110	37 449	37 351	-0,3	-1,1
Médecine-odontologie	28 852	(2) 1 695	1 802	1 835	1 996	2 096	2 286	2 261	-1,1	-7,7
Pharmacie	6 227	(2) 51	50	60	70	31	39	36	-7,7	-0,3
Total santé	35 079	35 149	34 422	36 998	39 894	39 237	39 774	39 648	-0,3	-0,3
Total	279 663	276 445	280 125	286 076	299 200	306 366	329 685	335 896	1,9	0,8

► Champ : France métropolitaine + DOM (3).

1. En 2014, la mise en place du cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômes, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline.

Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs

2. La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) a été mise en place à la rentrée 2010,

les effectifs concernés sont classés en plurisanté ce qui explique le report des effectifs.

3. Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.9.

Lecture : le nombre de nouveaux entrants en Sciences fondamentales et applications a augmenté de 6,8 % en 2016-2017 par rapport à 2015-2016.

Hors doubles inscriptions en CPGE, cette évolution est de 3,7 %.

© SIES

2 Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le type de diplôme et la série de baccalauréat en 2016-2017

Type de diplôme (1)	Bac général				Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Scientifique	Économique	Littéraire	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD											
Droit, sciences politiques	6 152	15 938	6 610	27 276	4 471	3 701	2 316	1 740	1 484	36 971	66,6
Sciences économiques, gestion	5 673	11 748	160	16 741	2 644	2 218	1 565	1 211	1 430	23 220	47,8
AES	580	3 961	237	4 432	2 293	1 848	1 578	1 272	392	9 041	57,8
Total économie, AES	6 253	15 709	397	21 173	4 937	4 066	3 143	2 483	1 822	32 261	50,6
Lettres, sciences du langage	2 428	2 470	8 050	11 325	1 826	1 321	1 577	1 084	752	17 103	71,4
Langues	3 327	5 553	11 468	18 466	4 243	3 150	3 173	2 270	1 270	29 034	74,1
Sciences humaines sociales	6 520	12 996	11 044	27 283	7 243	5 393	4 584	3 308	1 434	43 821	67,9
Plurilettrés, langues, sciences humaines	687	755	1 627	2 952	84	65	98	66	19	3 270	77,5
Total arts, lettres, langues, SHS	12 962	21 774	32 189	60 026	13 396	9 929	9 432	6 728	3 475	93 228	70,8
Sciences fondamentales et applications	18 870	900	82	18 695	2 268	1 880	726	502	1 720	24 566	28,7
Sciences de la nature et de la vie	10 471	311	82	10 123	1 774	1 473	310	211	391	13 339	64,5
Plurisciences	13 481	341	57	13 369	1 159	999	308	232	451	15 797	39,1
Total sciences	42 822	1 552	221	42 187	5 201	4 352	1 344	945	2 562	53 702	40,7
Staps	7 508	4 053	412	11 545	3 290	3 036	1 331	1 115	106	16 700	26,4
Paces	33 545	529	128	33 282	1 258	1 089	359	286	843	36 662	68,7
Profession de santé (hors Paces)	1 551	219	83	712	92	23	15	8	30	1 990	79,8
DUT	20 815	11 846	1 038	31 721	15 596	14 630	1 022	817	1 320	51 637	39,4
Ingénieurs (2)	569	18	1	558	14	12	-	-	53	655	22,0
Autres formations	2 611	1 304	433	3 337	810	403	434	216	6 498	12 090	61,2
Total	134 788	72 942	41 512	231 817	49 065	41 241	19 396	14 338	18 193	335 896	55,9

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Dans ce tableau, seuls les étudiants préparant une licence LMD sont répartis par discipline. Dans le tableau (1), tous les nouveaux entrants sont répartis en fonction de la discipline quel que soit le type de diplôme préparé (licence, DUT ou autres). Cela explique les différences d'effectifs avec le tableau (1).

2. Sont comptabilisées : les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat.

Les cycles préparatoires : intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

© SIES

DÉFINITIONS

EN 2016-2017, les étudiants inscrits en université relèvent de 71 universités (y compris l'université de Lorraine, le CUFR de Mayotte et l'institut national universitaire d'Albi), des Comue « Paris-Est », « Grenoble », « Université Paris-Saclay », « Université de recherche Paris Sciences et Lettres » et « Université Paris Lumières ». Le nombre d'étudiants dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (IUT et écoles d'ingénieurs inclus) augmente pour la sixième année consécutive (+1,9%). Une partie de cette augmentation est cependant imputable aux inscriptions parallèles en classe préparatoire et à l'université, résultant de la mise en place des conventions entre les lycées possédant des CPGE et un EPSCP. Hors ces doubles inscriptions, la hausse globale est de 1,1%. Elle était de 2,8% en 2015-2016.

En 2016-2017, hors doubles inscriptions CPGE, les effectifs sont en hausse dans toutes les académies métropolitaines sauf à Paris, à Grenoble et en Corse. Dans cinq académies de France métropolitaine, cette hausse hors doubles inscriptions en CPGE est supérieure à 3,0% : Caen, Dijon, Orléans-Tours, Rouen et Strasbourg. La hausse est modérée dans les départements d'outre-mer (+0,6%).

Le cursus licence englobe 61,2% des étudiants sur l'ensemble du territoire. C'est dans l'académie de Paris que son poids est le plus faible (52,4%), alors que dans les DOM et en Corse, il dépasse les 70%.

POPULATION CONCERNÉE - Voir 6.4.

CURSUS LICENCE, CURSUS MASTER, CURSUS DOCTORAT - Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offre des formations LMD. Outre les diplômes dits « LMD » (licence, master, doctorat), l'ensemble des diplômes préparés dans les universités sont répartis en trois cursus :

- le cursus licence regroupe les formations amenant à un diplôme de niveau bac +2 (DUT notamment) ou bac +3 (licences générales, licences professionnelles, etc.) ;
- le cursus master comprend les formations amenant à un diplôme de niveau bac +4 ou bac +5 (masters, formations d'ingénieur) ;
- le cursus doctorat rassemble pour l'essentiel des étudiants préparant un doctorat.

CUFR - Centre universitaire de formation et de recherche.

COMUE - Créées par la loi 2013-660 du 22 juillet 2013, les communautés d'universités et établissements sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), qui regroupent des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Certaines d'entre elles délivrent des diplômes et apparaissent donc dans le tableau comme établissement d'inscription.

ESPE - Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur depuis la rentrée 2013. Ces nouvelles écoles organisent la formation du master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui intègrent les nouveaux concours de recrutement. Elles succèdent aux instituts universitaires de formation des maîtres.

Les inscriptions qui relèvent des écoles supérieures du professorat et de l'éducation sont comptabilisées au niveau de l'académie et non des établissements partenaires.

Dans l'enquête SISE, seuls les masters MEEF et les DU formation adaptée sont considérés comme relevant des ESPE.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 16.11.
- Notes flash (ESR) : 17.05, 17.04.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2016-2017

Universités et académies	Effectifs totaux	Évol. (%) 2016/2015 (2)	Nouveaux entrants	Poids du cursus licence (%)	Universités et académies	Effectifs totaux	Évol. (%) 2016/2015 (2)	Nouveaux entrants	Poids du cursus licence (%)
Aix-Marseille	63 447		12 887	58,3	Toulon	9 439		2 623	76,4
Avignon	6 903		1 949	81,6	Comue Université Côte d'Azur	1 175			
Aix-Marseille (y c. ESPÉ (1))	73 357	1,2 (0,7)	14 836	58,1	Nice (y c. ESPÉ)	39 657	2,1 (1,2)	8 966	63,7
Amiens	25 920		6 787	72,5	Orléans	16 337		4 655	77,1
Amiens (y c. ESPÉ)	27 739	2,4 (2,5)	6 787	67,7	Tours	25 189		6 102	65,3
Besançon	21 022		5 013	69,0	Orléans - Tours (y c. ESPÉ)	43 725	5,3 (3,4)	10 757	66,4
Besançon (y c. ESPÉ)	22 087	2,8 (1,4)	5 013	65,7	Paris I	40 551		7 031	56,4
Bordeaux	49 476		10 205	56,6	Paris II	16 221		2 391	51,5
Bordeaux III	14 499		3 468	78,2	Paris III	16 265		2 996	64,6
Pau	12 352		3 087	74,3	Paris IV	19 507		3 923	59,1
Bordeaux (y c. ESPÉ)	79 309	1,6 (0,7)	16 760	61,1	Paris V	32 302		5 216	47,0
Caen	27 795		6 683	68,6	Paris VI	35 037		6 300	52,3
Caen (y c. ESPÉ)	29 124	3,2 (3,2)	6 683	65,4	Paris VII	25 889		4 361	48,0
Clermont Auvergne	30 204		6 597	64,7	Comue Université Paris Lumières	29			100,0
Clermont-Ferrand (y c. ESPÉ)	31 279	1,6 (1,3)	6 597	62,5	Comue Université de recherche				
Corse	3 775		1 014	78,8	Paris Sciences et Lettres	264			
Corse (y c. ESPÉ)	4 069	1,3 (0,1)	1 014	73,1	Paris (y c. ESPÉ)	189 200	0,4 (-0,7)	32 218	52,4
Marne-la-Vallée	11 701		2 246	69,0	La Rochelle	8 193		2 016	77,3
Paris VIII	21 917		3 874	65,7	Poitiers	25 078		5 523	60,9
Paris XII	26 276		6 203	69,5	Poitiers (y c. ESPÉ)	34 788	3,3 (2,5)	7 539	62,1
Paris XIII	20 549		4 690	66,8	Reims	22 971		5 386	69,4
Comue Université Paris-Est	1 365			0,7	Reims (y c. ESPÉ)	24 243	-4,6 (-5,4)	5 386	65,8
Créteil (y c. ESPÉ)	86 778	1,8 (1,2)	17 013	62,8	Brest	19 719		4 529	66,8
Dijon	27 935		6 601	65,1	Bretagne Sud	8 194		2 102	78,3
Dijon (y c. ESPÉ)	29 401	5,6 (3,2)	6 601	61,9	Rennes I	27 863		5 101	52,6
Chambéry	13 511		3 286	76,7	Rennes II	21 949		5 730	78,8
Grenoble Alpes	42 037		10 156	66,5	Rennes (y c. ESPÉ)	81 146	1,2 (0,7)	17 462	63,5
Comue Université de Grenoble	2 956				Le Havre	7 708		2 045	74,5
Grenoble (y c. ESPÉ)	60 870	1,2 (-0,2)	13 442	63,0	Rouen	27 899		6 799	70,7
Artois	11 091		2 859	77,1	Rouen (y c. ESPÉ)	37 643	4,9 (3,1)	8 844	67,6
Lille I	19 870		2 941	59,1	Mulhouse	8 310		1 880	68,1
Lille II	30 015		5 948	49,3	Strasbourg	48 153		8 824	56,8
Lille III	18 840		4 489	77,6	Strasbourg (y c. ESPÉ)	58 450	4,4 (3,3)	10 704	56,5
Littoral	8 541		2 361	78,2	Institut national universitaire				
Valenciennes	11 361		2 654	71,6	d'Albi (3)	3 835		1 219	88,2
Lille (y c. ESPÉ)	105 192	0,5 (0,9)	21 252	61,3	Toulouse I	20 334		3 632	55,2
Limoges	15 285		3 480	67,8	Toulouse II	26 562		5 408	76,6
Limoges (y c. ESPÉ)	15 896	2,7 (2,4)	3 480	65,2	Toulouse III	31 388		7 187	63,3
Lyon I	37 370		7 305	54,9	Toulouse (y c. ESPÉ)	85 212	1,8 (0,2)	17 446	64,3
Lyon II	29 525		5 228	64,3	Cergy Pontoise	14 375		3 877	74,6
Lyon III	27 949		5 558	64,4	Évry-Val-d'Essonne	8 581		2 420	87,4
St-Etienne	18 919		5 001	73,5	Paris X	31 001		6 082	66,6
Lyon (y c. ESPÉ)	118 644	2,2 (1,6)	23 092	60,2	Paris XI	21 944		4 395	71,7
Montpellier	39 878		7 279	56,1	Versailles-Saint-Quentin	13 820		3 418	67,1
Montpellier III	19 499		4 391	69,2	Comue Université Paris-Saclay	10 528			1,0
Nîmes	4 627		1 732	92,7	Versailles (y c. ESPÉ)	105 102	1,0 (0,8)	20 192	60,9
Perpignan	8 975		2 068	74,7	Total France métropolitaine (y c. ESPÉ)	1 593 512	1,9 (1,1)	327 024	61,0
Montpellier (y c. ESPÉ)	76 432	1,8 (0,4)	15 470	61,3	Antilles	9 991		2 953	75,9
Lorraine	58 320		13 058	61,6	Guyane	2 700		906	89,7
Nancy-Metz (y c. ESPÉ)	60 480	4,1 (2,9)	13 058	59,4	Mayotte	1 048		340	100,0
Angers	22 573		4 855	62,8	La Réunion	13 472		4 673	81,4
Le Mans	9 627		2 662	75,7	Total DOM (y c. ESPÉ)	30 010	1,3 (0,6)	8 872	73,4
Nantes	37 852		8 895	65,2	France métr. + DOM (y c. ESPÉ)	1 623 522	1,9 (1,1)	335 896	61,2
Nantes (y c. ESPÉ)	73 689		16 412	62,7					
Nice	27 504		6 343	65,6					

1. Les inscriptions dans les ESPÉ (voir « Définitions ») ne sont diffusables qu'au niveau académique. Compte tenu des difficultés d'identification des masters préparant aux concours d'enseignement, les évolutions par établissement ne sont pas diffusées.

2. Les évolutions hors doubles inscriptions en CPGE figurent entre parenthèses. Ces inscriptions parallèles concernent particulièrement les nouveaux entrants.

3. Le CUFR Albi est devenu Institut national universitaire Jean-François Champollion au 1^{er} décembre 2015.

Lecture : l'évolution des effectifs des DOM entre 2015-2016 et 2016-2017 est de 1,3 %.

En excluant les inscriptions parallèles en CPGE, l'évolution des effectifs des DOM est alors de 0,6 %.

© ISIS

DÉFINITIONS

En 2016-2017, 116 600 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en France métropolitaine et dans les DOM (1). Cette année, le nombre d'étudiants inscrits en DUT augmente légèrement (+0,3%). Le secteur de la production reste dynamique là où le secteur des services est en légère baisse (respectivement +1,1% et -0,2%).

Le nombre de nouveaux entrants en première année de préparation du DUT augmente également faiblement (+0,5%) après une légère baisse (-0,3% en 2015) et un ralentissement amorcé l'année précédente (+1,0% en 2014, +2,7% en 2013) (2). Parmi eux, le nombre de nouveaux bacheliers technologiques augmente cette année de 1,8%, davantage que le nombre de lauréats de la session 2016 du baccalauréat technologique, en hausse de 1,1% : l'effet des dispositions visant à faciliter l'entrée de ces bacheliers en IUT reste perceptible, de même que sur les trois années précédentes. Les nouveaux bacheliers généraux sont également plus nombreux à rejoindre cette filière (+2,6%).

Au total, la part des titulaires d'un baccalauréat technologique, qu'ils l'aient obtenu en 2016 ou auparavant, parmi les nouveaux entrants préparant un DUT en 2016-2017 atteint 30,2%, soit 0,3 point de plus par rapport à l'année précédente. La part des bacheliers généraux augmente de 0,2 point pour atteindre 65,3% en 2016-2017; celle des bacheliers professionnels, très peu nombreux en IUT, continue à diminuer et n'est plus que de 2,0%.

Globalement, les étudiants préparant un DUT se répartissent à 58,1% dans le domaine des services et 41,9% dans celui de la production (3). Dans le secteur des services, près de 60% des effectifs se concentrent dans deux spécialités : « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation ».

Les femmes représentent 39,8% de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Elles sont à parité avec les hommes dans le secteur des services (51,1%), mais elles ne représentent que 24,2% (+0,4 point par rapport à 2015) des effectifs du secteur de la production. Dans ce secteur, elles sont cependant majoritaires dans les spécialités « Chimie » (57,5%) et « Génie biologique » (65,2%). Globalement, depuis 2003-2004, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur de la production s'est accrue de 3,5 points et a baissé de 2,0 points dans le secteur des services. La part des femmes dans l'ensemble des spécialités de DUT est relativement stable entre 2003-2004 et 2016-2017 (+0,4 point).

POPULATION CONCERNÉE - Sont recensés uniquement les étudiants inscrits en IUT en préparation du DUT. Ne sont plus mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles.

Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

IUT - Les instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, ont été créés en 1965. 111 IUT fonctionnent à la rentrée 2016 en France métropolitaine et dans les DOM (il n'y a pas d'IUT à Mayotte).

Les IUT préparent aux diplômes universitaires de technologie (DUT), aux diplômes post-DUT (formation d'un an à temps plein après deux années d'enseignement supérieur) et aux licences professionnelles.

SPECIALITÉS - Les spécialités des diplômes universitaires de technologie sont définies conformément aux arrêtés du 7 mai 2013, du 15 mai 2013 et du 19 juin 2013 du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie. L'enseignement dispensé est assuré dans 24 spécialités. En seconde année, le choix est encore plus large avec des options proposées dans certaines spécialités.

NOUVEAUX ENTRANTS - Voir « Définitions » en 6.5.

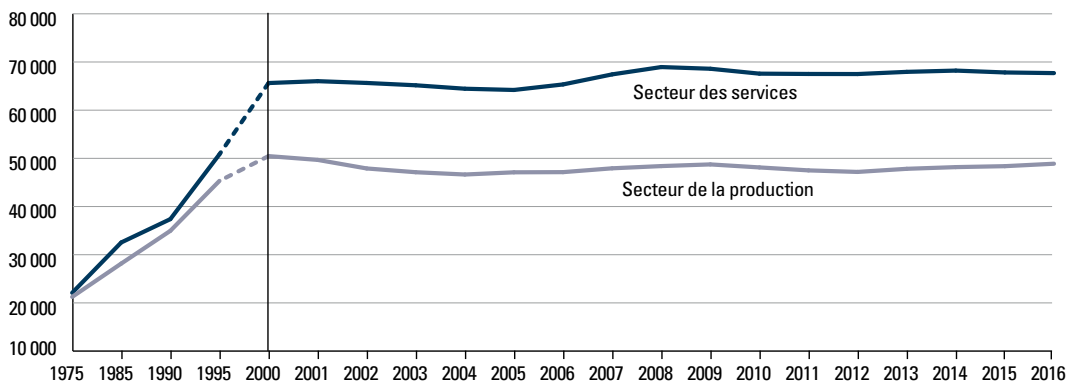
SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information (ESR) : 16.11 ; 15.06 ; 13.11 ; 12.13.
- Note Flash (ESR) : 17.06.

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un DUT



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Note : pour les années antérieures à 2000, les données sont hors formation continue et ne sont pas annuelles.

2 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants en première année de DUT en 2016-2017, en %.

Domaines de spécialité	Bacs généraux				Bacs technologiques				Bacs pro	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2016-2017	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	Total	STI2D (1)	STMG	Autres	Total					
Production	63,6	1,4	ε	65,0	22,3	0,5	6,7	29,5	1,7	3,8	100,0	21 995	0,9
Services	23,1	39,0	3,5	65,5	5,2	22,1	3,4	30,7	2,2	1,6	100,0	29 642	0,3
Total	40,3	22,9	2,0	65,3	12,5	12,9	4,8	30,2	2,0	2,6	100,0	51 637	0,5

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.

2. STMG : sciences et technologies du management et de la gestion, STG pour les années antérieures à 2014.

3. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un DUT en 2016-2017

Spécialités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Rappel effectifs 2015-2016
Chimie	1 436	1 946	3 382	57,5	3 290
Génie biologique	2 312	4 334	6 646	65,2	6 630
Génie chimique - génie des procédés	691	522	1 213	43,0	1 141
Génie civil - construction durable (ex-génie civil)	4 055	856	4 911	17,4	4 899
Génie électrique et informatique industrielle	7 423	606	8 029	7,5	7 773
Génie industriel et maintenance	1 857	184	2 041	9,0	2 005
Génie mécanique et productique	7 061	599	7 660	7,8	7 566
Génie thermique et énergie	1 888	210	2 098	10,0	2 019
Hygiène, sécurité et environnement	1 267	467	1 734	26,9	1 773
Mesures physiques	3 734	863	4 597	18,8	4 680
Packaging, emballage et conditionnement (ex-génie du conditionnement et de l'emballage)	139	211	350	60,3	363
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 466	591	2 057	28,7	2 044
Réseaux et télécommunications	2 745	255	3 000	8,5	3 021
Science et génie des matériaux	959	208	1 167	17,8	1 173
Total du secteur de la production	37 033	11 852	48 885	24,2	48 377
Carrières juridiques	459	1 907	2 366	80,6	2 386
Carrières sociales	762	2 755	3 517	78,3	3 499
Gestion des entreprises et des administrations	8 536	11 256	19 792	56,9	19 876
Gestion administrative et commerciale des organisations (ex-gestion administrative et commerciale)	757	1 411	2 168	65,1	2 133
Gestion, logistique et transport	1 825	800	2 625	30,5	2 654
Information - communication	868	2 861	3 729	76,7	3 811
Informatique	8 100	786	8 886	8,8	8 951
Métiers du multimédia et de l'internet (ex-services et réseaux de communications)	2 547	1 258	3 805	33,1	3 759
Statistiques et informatique décisionnelle	796	383	1 179	32,5	1 113
Techniques de commercialisation	8 460	11 166	19 626	56,9	19 646
Total du secteur des services	33 110	34 583	67 693	51,1	67 828
Ensemble	70 143	46 435	116 578	39,8	116 205

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

DÉFINITIONS

EN 2016-2017, 152 500 étudiants suivent une formation d'ingénieurs, soit 4,1% de plus par rapport à l'année 2015-2016 (1).

Cette hausse des effectifs est particulièrement marquée dans les écoles privées (+7,7%) et les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) (+5,0%). Le nombre d'étudiants dans les écoles publiques augmente de 4,0% dans les établissements sous tutelle d'autres ministères et de 2,3% dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Les écoles publiques sous tutelle du MESRI accueillent plus de la moitié des futurs ingénieurs, 40% de ces étudiants étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université (2). Ce pourcentage reste stable par rapport à l'année précédente.

En 2016-2017, dans les écoles d'ingénieurs, le nombre de filles augmente de nouveau (+3,8%), mais légèrement moins que l'ensemble des effectifs. Cette hausse des effectifs féminins est particulièrement marquée dans les écoles privées (+6,4%).

La part des filles est très variable selon le type d'école. L'Ensam demeure l'une des écoles les moins féminisées (16,0%), à la différence des écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture, qui accueillent davantage de filles que de garçons (66,0%).

À la rentrée 2016, le flux de nouveaux entrants en première année du cycle d'ingénieurs atteint 41 000 étudiants inscrits, soit 3,2% de plus que l'année précédente (3). Cette hausse est fortement marquée pour les nouveaux inscrits dans les écoles publiques dépendant du MESRI (+5,7%) ainsi que pour les écoles privées (+4,6%).

La voie d'intégration la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles, d'où proviennent 38,9% des nouveaux entrants en première année du cycle d'ingénieurs (en recul de 1,5 point par rapport à l'an passé), suivie du cycle préparatoire intégré (23,8% des entrants, en hausse de 0,7 point). En 2016-2017, les admissions à la suite d'un DUT ou d'un BTS s'accroissent (19,8% des nouveaux inscrits, en hausse de 2,3 points).

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits dans une formation menant à un titre d'ingénieur ou d'ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription, y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Les étudiants des écoles d'ingénieurs inscrits dans une autre formation, par exemple en cycle préparatoire intégré, en master ou en doctorat ne sont pas comptabilisés.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS - Ensemble des établissements publics et privés, quel que soit le ministère de rattachement, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Établissements de France métropolitaine et des DOM (il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte). Les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine – devenue grand établissement en 2011 – ont été maintenues dans les effectifs des écoles internes universitaires.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS EN PARTENARIAT (FIP) - Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) ont été créées spécialement pour rapprocher les écoles du monde du travail. Les FIP accueillent principalement des étudiants titulaires d'un bac +2 pour des cursus de trois ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Les diplômes obtenus dans le cadre d'une FIP sont reconnus par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Les étudiants inscrits dans ces formations figurent dans les tableaux ci-contre.

CYCLE INGÉNIEUR - Ce terme est utilisé pour désigner les trois années, du niveau bac +3 au niveau bac +5, qui conduisent au diplôme d'ingénieur. Pour les formations d'ingénieur organisées sur cinq ans, il s'agit des trois dernières années.

INSA - Instituts nationaux de sciences appliquées.

ENSAM - École nationale supérieure des arts et métiers.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information (ESR) : 16.04 ; 13.04.
- Note Flash (ESR) : 17.10.

1 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1).

Types d'écoles	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	Évolution 2016/2015 (%)
Écoles publiques sous tutelle du MESRI	20 650	34 475	52 537	67 353	68 808	69 690	71 437	74 566	75 975	77 700	2,3
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	n.d.	12 234	19 887	24 657	28 144	28 332	28 400	29 477	30 276	31 423	3,8
Autres écoles du MESRI	n.d.	22 241	32 650	42 696	40 664	41 358	43 037	45 089	45 699	46 277	1,3
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	17 643	18 147	19 074	18 750	19 165	20 211	21 022	4,0
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 637	4 823	4 606	4 678	4 738	4 918	4 892	-0,5
Défense	2 347	3 238	3 803	4 186	4 091	4 639	4 288	4 254	4 295	4 885	13,7
Industrie	1 083	1 571	3 201	4 226	4 456	4 658	4 304	4 153	4 543	4 657	2,5
Mer					175	376	348	505	666	592	-11,1
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 013	2 000	1 996	2 046	2 153	2 139	2 169	1,4
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 808	1 828	1 826	1 838	1 895	2 031	2 138	5,3
Santé	25	18	8	23	18		14	(3)	(3)	(3)	
Économie et Finances				211	225	436	646	835	928	947	2,0
Ville de Paris	254	320	379	539	531	537	588	632	691	742	7,4
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	32 586	34 616	35 684	36 319	36 272	38 337	41 275	7,7
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	n.d.	n.d.	5 741	7 919	8 849	9 885	10 799	11 543	11 909	12 508	5,0
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	95 054	125 501	130 420	134 333	137 305	141 546	146 432	152 505	4,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM (4).**

1. Hors cycles préparatoires intégrés.

2. Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

3. Depuis 2014-2015, il n'y a pas d'étudiant inscrit en formations d'ingénieurs à l'école des hautes études en santé publique (EHESP).

4. Il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte.

© SIES

2 Répartition des effectifs des formations d'ingénieurs en 2016-2017 (1).

	Nombre implantations géographiques	Effectifs en 2016	Répartition en 2016 (%)	Évolution des effectifs 2016/2015	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2016/2015	
Écoles publiques sous tutelle du MESRI	134	77 700	50,9	2,3	21 484	27,6	3,2	
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	82	31 423	20,6	3,8	9 204	29,3	4,4	
Autres écoles du MESRI	52	46 277	30,3	1,3	12 280	26,5	2,3	
Universités de technologie	5	6 145	4,0	1,5	1 578	25,7	-1,1	
INSA (3)	8	13 360	8,8	1,4	4 311	32,3	3,2	
Ensam	8	4 085	2,7	1,7	654	16,0	5,7	
Écoles centrales	5	5 346	3,5	1,4	1 309	24,5	3,0	
Autres écoles (4)	26	17 341	11,4	0,9	4 428	25,5	2,1	
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	46	21 022	13,8	4,0	7 048	33,5	2,1	
Agriculture, pêche	13	4 892	3,2	-0,5	3 230	66,0	-0,6	
Défense	8	4 885	3,2	13,7	844	17,3	18,7	
Industrie	9	4 657	3,1	2,5	1 243	26,7	0,7	
Mer	3	592	0,4	-11,1	58	9,8	-6,5	
Télécommunications	4	2 169	1,4	1,4	454	20,9	0,2	
Équipement, transport, logement	5	2 138	1,4	5,3	641	30,0	3,2	
Économie et finances	2	947	0,6	2,0	304	32,1	-1,3	
Ville de Paris	2	742	0,5	7,4	274	36,9	3,8	
Écoles privées	86	41 275	27,1	7,7	10 732	26,0	6,4	
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	83	12 508	8,2	5,0	1 770	14,2	1,8	
Ensemble des formations d'ingénieurs	349	152 505	100,0	4,1	41 034	26,9	3,8	
<i>Dont étudiants en cycle ingénieur</i>		278	136 421	89,5	5,6	36 812	27,0	4,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Hors cycles préparatoires intégrés.

2. Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

3. Après sa création en 2014, l'INSA centre Val de Loire (fusion de l'ENSI de Bourges et de l'ENVL de Blois) s'est agrandi, en 2015, en intégrant l'École nationale supérieure de la Nature et du Paysage.

4. Y compris l'INP de Toulouse et l'institut polytechnique de Grenoble.

© SIES

3 Provenance des nouveaux inscrits en 1^{re} année du cycle d'ingénieurs en 2016-2017, en % (1).

Provenance de l'étudiant à l'entrée	CPI (2)	CPGE	Université (3)	DUT-BTS	Autres (4)	Total	Effectifs 2016
Écoles publiques sous tutelle du MESRI	19,7	37,5	9,4	22,7	10,7	100,0	24 123
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	4,8	71,3	2,9	12,9	8,1	100,0	5 087
Écoles privées	40,4	27,7	3,0	16,7	12,2	100,0	11 800
Ensemble	23,8	38,9	6,7	19,8	10,8	100,0	41 010
Rappel 2015	23,1	40,4	7,4	17,5	11,6	100,0	39 750

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Ce tableau n'est pas comparable à celui publié l'an dernier car son champ a été modifié.

2. Cycle préparatoire intégré.

3. Comprend les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.

4. Tous les autres diplômes, essentiellement diplômes étrangers.

© SIES

A LA RENTRÉE 2016, 236 écoles forment 152 100 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente. Les effectifs de ces établissements sont en hausse par rapport à la rentrée 2015 (11,6 %) (1). Ils progressent dans tous les groupes (I, II et III), mais c'est dans les écoles du groupe II que la hausse est la plus importante (71,7 %) (2). Les évolutions dans les écoles des groupes II et III sont cependant liées à une modification du classement de certaines écoles (voir « Définitions »). Hors effet reclassement, l'augmentation dans le groupe II passe à 26,5 %, les effectifs du groupe III sont quasiment stables (+0,5 %) et la hausse globale du nombre d'inscriptions se situe à 7,6 %.

Avec 126 500 étudiants (83,2 %), les 94 établissements du groupe I constituent le contingent le plus important. 86,9 % des inscrits sont en formation initiale sous statut scolaire, 5,6 % en apprentissage, 5,8 % en formation continue et 1,7 % en reprise d'études non financée. Au sein de ces écoles, 109 800 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère en charge de l'enseignement supérieur. Plus des trois quarts d'entre eux sont inscrits dans une formation délivrant un diplôme de niveau bac +5 conférant le grade de master.

25 300 étudiants se sont inscrits pour la première fois en 2016 dans une formation menant à la délivrance d'un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master (3), soit 3,4 % de plus qu'en 2015. Cette première inscription se fait le plus souvent à un niveau bac +3 (44,3 %).

Avec 27,9 % des nouveaux entrants dans ces formations (en hausse de 3,5 points par rapport à l'an passé), les classes préparatoires aux grandes écoles en constituent la voie d'accès privilégiée. 19,9 % des entrants sont d'origines diverses dont la scolarisation à l'étranger ou la reprise d'études et 15,7 % viennent de terminale (en hausse de 6,3 points). En 2016-2017, les admissions à la suite d'un cursus universitaire, en IUT ou STS restent stables tandis que la poursuite après un autre cursus en école de commerce est en baisse de 3,9 points.

Au nombre de 34 en 2016, les écoles du groupe II comptent 10 500 étudiants (6,9 %). Le groupe III, qui comporte 108 écoles, forme seulement 15 000 étudiants, soit 9,9 % des étudiants en 2016.

En 2016-2017, les étudiantes en écoles de commerce représentent 50,3 % des inscrits. La part d'étudiants étrangers s'élève à 17,5 %. C'est dans le groupe II qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux (22,9 %).

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits en écoles de commerce et de gestion en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, quel que soit le régime d'inscription (formation initiale sous statut scolaire, apprentissage, formation continue, financée ou non).

Il est à noter que pour 93 établissements des groupes II et III, représentant 8,1 % du total des effectifs, seuls les effectifs en formation initiale sous statut scolaire sont disponibles.

Les inscriptions en BTS ne sont pas comptabilisées (voir fiche 6.1).

LES ÉCOLES DE COMMERCE ET DE GESTION sont des établissements privés ou consulaires, classés en trois groupes :

- les écoles du groupe I sont reconnues par l'État et au moins l'un de leurs diplômes est visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur;
- les écoles du groupe II sont également reconnues par l'État, mais aucun de leurs diplômes n'est visé par le Ministère;
- les écoles du groupe III ne sont pas reconnues par l'État et aucun de leurs diplômes n'est visé par le Ministère.

ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DES ÉCOLES - Il a été décidé de reclasser certaines écoles, auparavant « écoles de spécialités diverses » en écoles de commerce et de gestion lorsque leur orientation disciplinaire était suffisamment affirmée. Six écoles ont ainsi été reclassées dans le groupe II et 20 dans le groupe III.

VISA DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Une école de commerce reconnue par l'État peut demander au ministre chargé de l'enseignement supérieur l'autorisation de délivrer un diplôme visé. Le visa est un label de qualité dont la durée ne peut excéder six ans, après l'avis de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG). Il garantit la participation effective de l'école au service public de l'enseignement supérieur. Le référentiel de qualité prend en compte notamment l'organisation des conditions d'admission et de scolarité (études et stages), les collaborations avec les universités et les laboratoires de recherche, l'ouverture à l'international, l'insertion professionnelle des diplômés. Pour les formations de niveau bac + 5, le visa conditionne l'obtention du grade de master dans le cadre de la réforme LMD.

SOURCES

MESRI-SIES

- Système d'information SISE recensant des données individuelles sur le champ de la formation initiale sous statut scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue (financée ou non).
- Enquête n°26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, recensant des données agrégées sur le seul champ de la formation initiale sous statut scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (ESR) : 10.10 ; 08.30.

1 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce (hors BTS)

	2006 2007	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2015 2016 Eff. reclassés (1)	2016 2017
Effectifs	87 333	100 609	116 303	121 317	126 698	131 043	134 177	134 329	136 244	141 356	152 080
<i>dont formation initiale sous statut scolaire</i>	<i>83 333</i>	<i>95 968</i>	<i>109 109</i>	<i>112 371</i>	<i>117 967</i>	<i>119 632</i>	<i>121 489</i>	<i>120 398</i>	<i>120 915</i>	<i>123 559</i>	<i>129 986</i>
Évolution annuelle en %	-1,2	5,0	15,6	4,3	4,4	3,4	2,4	0,1	1,4	-	11,6/ 7,6 (2)
Nombre d'écoles	219	206	212	213	210	208	195	198	191	219	236

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

1. En reclassant les effectifs de 2015 selon la typologie des écoles de 2016.

2. Évolution par rapport aux effectifs 2015 non reclassés/reclassés.

2 Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2016-2017

Types d'écoles/ types de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Rappel 2015		Évolution 2016/2015 (%)	
							Effectifs non reclassés	Effectifs reclassés	Effectifs non reclassés	Effectifs reclassés
Groupe I	94	64 500	62 044	126 544	49,0	17,1	118 089	118 089	7,2	7,2
<i>dont diplômes visés :</i>		<i>56 252</i>	<i>53 586</i>	<i>109 838</i>	<i>48,8</i>	<i>15,0</i>	<i>102 887</i>	<i>102 887</i>	<i>6,8</i>	<i>6,8</i>
<i>de niveau bac + 3</i>		<i>5 666</i>	<i>4 911</i>	<i>10 577</i>	<i>46,4</i>	<i>12,5</i>	<i>10 703</i>	<i>10 703</i>	<i>-1,2</i>	<i>-1,2</i>
<i>de niveau bac + 4</i>		<i>5 371</i>	<i>5 356</i>	<i>10 727</i>	<i>49,9</i>	<i>15,7</i>	<i>9 497</i>	<i>9 497</i>	<i>13,0</i>	<i>13,0</i>
<i>de niveau bac + 5</i>		<i>2 104</i>	<i>1 577</i>	<i>3 681</i>	<i>42,8</i>	<i>20,3</i>	<i>3 186</i>	<i>3 186</i>	<i>15,5</i>	<i>15,5</i>
<i>de niveau bac + 5 grade master</i>		<i>43 111</i>	<i>41 742</i>	<i>84 853</i>	<i>49,2</i>	<i>15,0</i>	<i>79 501</i>	<i>79 501</i>	<i>6,7</i>	<i>6,7</i>
Groupe II	34	4 104	6 390	10 494	60,9	22,9	6 111	8 297	71,7	26,5
Groupe III	108	6 996	8 046	15 042	53,5	16,8	12 044	14 970	24,9	0,5
Total	236	75 600	76 480	152 080	50,3	17,5	136 244	141 356	11,6	7,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

3 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master en 2016-2017 selon le niveau d'inscription dans le diplôme, en % (1).

Niveau d'inscription en 2016	Origine scolaire								Effectifs	Répartition
	Terminale	CPGE	Université (2)	STS-IUT	École de commerce, gestion	Autres (3)	Origine inconnue	Total		
Bac + 1	86,4	0,7	3,2	0,9	3,3	5,2	0,2	100,0	4 158	16,4
Bac + 2	0,0	1,4	5,6	5,6	61,1	26,4	0,0	100,0	72	0,3
Bac + 3	1,0	62,6	6,7	18,9	2,8	7,8	0,3	100,0	11 215	44,3
Bac + 4	3,5	0,3	28,6	4,1	33,2	27,9	2,4	100,0	7 635	30,1
Bac + 5	0,3	0,0	2,9	0,4	16,6	79,1	0,6	100,0	2 262	8,9
Ensemble	15,7	27,9	12,4	9,8	13,4	19,9	0,9	100,0	25 342	100,0
Rappel 2015	9,4	24,4	13,0	9,6	17,3	22,4	3,8	100,0	24 519	-

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

1. Ce tableau n'est pas comparable à celui publié l'an dernier car son champ a été modifié.

2. Licence LMD et master LMD, ainsi que les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS.

3. Autres établissements ou cursus en France, scolarisation à l'étranger, reprise d'études. En 2016, 8,2 % des nouveaux inscrits en diplôme visé conférant le grade de master sont en situation de reprise d'études, 7,6 % arrivent d'un établissement étranger et 4,1 % sont issus d'un autre établissement en France.

Lecture : en 2016, 25 342 étudiants se sont inscrits pour la première fois dans un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master proposé par une école de commerce. Dans l'ensemble, 27,9 % arrivent à l'issue d'une CPGE. Cette proportion passe à 62,6 % parmi les nouveaux entrants au niveau bac + 3.

A LA RENTRÉE 2016, 86 500 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), soit une hausse de 0,6% par rapport à 2015 (1). Le secteur public assure la formation de 83,2% des étudiants inscrits en CPGE (2).

Il existe trois filières de classes préparatoires : 62,1% des étudiants sont dans la filière scientifique, tandis que les classes économiques et commerciales en rassemblent 23,3% et les classes littéraires 14,6%. Les effectifs des classes scientifiques augmentent de 0,9% en 2016-2017 et ceux de la filière économique de 0,8%. Les effectifs de la filière littéraire sont en baisse à la rentrée 2016 (-0,8%).

36 800 femmes sont inscrites en CPGE, soit 42,6% des effectifs totaux. En classes littéraires, la prépondérance des femmes est manifeste avec près de trois inscrits sur quatre. Inversement, dans les classes scientifiques, les femmes sont présentes en faible proportion (30,2%), alors qu'on est proche de la parité dans les classes économiques et commerciales (55,4% d'étudiantes).

À la rentrée 2016, le nombre d'étudiants entrant en CPGE (42 700) augmente de 0,4% (+1,2% à la rentrée 2015) (3). La filière économique et commerciale, avec 10 200 nouveaux entrants en première année, est celle qui connaît la plus forte progression (+0,8%). Les effectifs des nouveaux entrants dans les filières scientifique et littéraire sont également en légère hausse (respectivement +0,3% et +0,2%).

Sur 42 700 nouveaux étudiants entrant en première année, 98,8% viennent d'obtenir leur baccalauréat à la session 2016 : 92,8% un baccalauréat général, 5,8% un baccalauréat technologique et 0,2% un baccalauréat professionnel. Les 1,2% autres étaient déjà bacheliers et proviennent d'autres filières de l'enseignement supérieur. Même s'ils restent minoritaires, les bacheliers technologiques constituent néanmoins 10,4% des entrants dans la filière économique et commerciale.

Les bacheliers scientifiques restent les plus nombreux (69,9%). Ils représentent la presque totalité des nouveaux entrants dans les classes scientifiques, plus de 40% dans les classes économiques et encore près d'un quart dans les classes littéraires. Les bacheliers économiques et sociaux sont également peu présents dans les classes littéraires (21,3%). En revanche, 54,2% des entrants dans ces classes sont titulaires d'un bac littéraire.

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics ou privés, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Les CPGE intégrées à l'université ne sont pas prises en compte.

CPGE - Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles se répartissent en trois filières :
 - la filière scientifique prépare aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
 - la filière économique et commerciale prépare aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
 - la filière littéraire prépare aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux instituts d'études politiques et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques.

NOUVEL ENTRANT - Un nouvel entrant est un élève inscrit pour la première fois en première année de CPGE. Ils étaient 42 700 en 2016-2017, un peu moins nombreux que l'ensemble des 43 500 étudiants de première année, parmi lesquels figurent quelques redoublants ou étudiants qui effectuent une deuxième première année de CPGE dans une autre filière.

SOURCES

- MESRI-SIES, Système d'information Scolarité.
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information SAFRAN.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note Flash (ESR) : 16.22.

1 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE

	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017
Filière scientifique	48 361	49 279	49 909	49 678	49 747	50 479	51 202	51 774	53 204	53 681
Évolution annuelle en %	1,2	1,9	1,3	-0,5	0,1	1,5	1,4	1,1	2,8	0,9
Filière économique et commerciale	18 323	19 202	19 447	18 490	18 598	19 260	19 632	19 591	20 010	20 168
Évolution annuelle en %	7,2	4,8	1,3	-4,9	0,6	3,6	1,9	-0,2	2,1	0,8
Filière littéraire	11 388	11 522	11 779	11 706	12 066	12 426	12 591	12 681	12 724	12 624
Évolution annuelle en %	0,8	1,2	2,2	-0,6	3,1	3,0	1,3	0,7	0,3	-0,8
Total	78 072	80 003	81 135	79 874	80 411	82 165	83 425	84 046	85 938	86 473
Évolution annuelle en %	2,5	2,5	1,4	-1,6	0,7	2,2	1,5	0,7	2,3	0,6

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

© SIES

2 Effectifs d'étudiants en CPGE par année et par sexe en 2016-2017

	Public			Privé			Public + Privé			dont femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale	39 456	30 629	70 085	9 024	5 467	14 491	48 480	36 096	84 576	42,7
Filière scientifique	30 544	13 745	44 289	6 036	1 869	7 905	36 580	15 614	52 194	29,9
Première année	14 541	7 056	21 597	2 951	946	3 897	17 492	8 002	25 494	31,4
Deuxième année	16 003	6 689	22 692	3 085	923	4 008	19 088	7 612	26 700	28,5
Filière économique et commerciale	6 144	8 438	14 582	2 642	2 685	5 327	8 786	11 123	19 909	55,9
Première année	3 156	4 519	7 675	1 283	1 363	2 646	4 439	5 882	10 321	57,0
Deuxième année	2 988	3 919	6 907	1 359	1 322	2 681	4 347	5 241	9 588	54,7
Filière littéraire	2 768	8 446	11 214	346	913	1 259	3 114	9 359	12 473	75,0
Première année	1 393	4 722	6 115	196	548	744	1 589	5 270	6 859	76,8
Deuxième année	1 375	3 724	5 099	150	365	515	1 525	4 089	5 614	72,8
Autres ministères	1 170	715	1 885	7	5	12	1 177	720	1 897	38,0
Filière scientifique	872	615	1 487	-	-	-	872	615	1 487	41,4
Première année	418	203	621	-	-	-	418	203	621	32,7
Deuxième année	454	412	866	-	-	-	454	412	866	47,6
Filière économique et commerciale	200	47	247	7	5	12	207	52	259	20,1
Première année	110	29	139	-	-	-	110	29	139	20,9
Deuxième année	90	18	108	7	5	12	97	23	120	19,2
Filière littéraire	98	53	151	-	-	-	98	53	151	35,1
Première année	58	28	86	-	-	-	58	28	86	32,6
Deuxième année	40	25	65	-	-	-	40	25	65	38,5
Total	40 626	31 344	71 970	9 031	5 472	14 503	49 657	36 816	86 473	42,6
Filière scientifique	31 416	14 360	45 776	6 036	1 869	7 905	37 452	16 229	53 681	30,2
Première année	14 959	7 259	22 218	2 951	946	3 897	17 910	8 205	26 115	31,4
Deuxième année	16 457	7 101	23 558	3 085	923	4 008	19 542	8 024	27 566	29,1
Filière économique et commerciale	6 344	8 485	14 829	2 649	2 690	5 339	8 993	11 175	20 168	55,4
Première année	3 266	4 548	7 814	1 283	1 363	2 646	4 549	5 911	10 460	56,5
Deuxième année	3 078	3 937	7 015	1 366	1 327	2 693	4 444	5 264	9 708	54,2
Filière littéraire	2 866	8 499	11 365	346	913	1 259	3 212	9 412	12 624	74,6
Première année	1 451	4 750	6 201	196	548	744	1 647	5 298	6 945	76,3
Deuxième année	1 415	3 749	5 164	150	365	515	1 565	4 114	5 679	72,4

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

© SIES

3 Origine scolaire des étudiants entrant en première année de CPGE en 2016-2017, en %.

	Bacs généraux			Bacs techno	Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectifs d'entrants 2015-2016	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L						
Filière scientifique	93,5	0,0	0,0	5,5	0,2	0,8	100,0	25 648	0,3
Filière économique et commerciale	42,0	44,5	0,7	10,4	0,5	1,9	100,0	10 222	0,8
Filière littéraire	23,1	21,3	54,2	0,0	0,0	1,3	100,0	6 838	0,2
Total	69,9	14,1	8,8	5,8	0,2	1,2	100,0	42 708	0,4

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

© SIES

1. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2016, 257 200 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS) (97,0 %), en classes de mise à niveau pour BTS (2,4 %) et en préparation au diplôme des métiers d'art (0,6 %).

Les effectifs de ces formations sont en légère hausse en 2016 (+0,4 %). Les effectifs du secteur public progressent légèrement (+0,4 %), tout comme ceux du secteur privé (+0,5 %), en augmentation après trois années consécutives de baisse (1).

Les établissements relevant des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur comptent 235 000 étudiants et forment plus de 90 % des inscrits en STS (2). Le ministère en charge de l'agriculture (20 000 étudiants) forme 7,8 % des étudiants.

Depuis plusieurs années déjà, la parité est acquise dans les STS (et assimilés). Les établissements de l'enseignement public sont moins féminisés que ceux du secteur privé (46,9 % contre 54,5 %), car ils offrent plus souvent des formations industrielles, davantage suivies par les hommes. Les STS agricoles ont le taux de féminisation le moins élevé (41,4 %).

Après une hausse de 0,4 % à la rentrée 2015, le nombre d'entrants en première année de STS se stabilise en 2016 (-0,1 %) (3). Même si leur part a baissé de plus de 10 points depuis 2009, les bacheliers technologiques restent les plus nombreux à fréquenter les sections de techniciens supérieurs. Ils représentent 34,7 % du nombre total d'entrants alors qu'ils constituent seulement un cinquième des admis au baccalauréat 2016.

La part des bacheliers professionnels augmente depuis une dizaine d'années : ils ne représentaient ainsi que 12,5 % des nouveaux entrants en STS en 2005 contre 28,0 % en 2016. En dépit de cette tendance, leur part se stabilise cette année.

La part des bacheliers généraux parmi les entrants en STS (16,9 %) est en baisse depuis une dizaine d'années et est inférieure de plus de 11 points à celle des bacheliers professionnels. La part des entrants déjà bacheliers et issus d'autres filières (université notamment) est stable par rapport à la rentrée 2015.

Dans les STS de la production, les bacheliers professionnels représentent 34,2 % des recrutements et devancent de plus de 12 points le recrutement des bacheliers STI2D et STD2A (22,2 %). Dans le secteur des services, les bacheliers STMG sont toujours les plus nombreux (26,8 %).

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement ceux en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de la rentrée 2011).

STS ET ASSIMILÉS - Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

STS - Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Y sont assimilées les préparations au DTS (diplôme de technicien supérieur) et au DCESF (diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

CLASSES DE MISE À NIVEAU - Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électronavals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

DMA - Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

SOURCES

- MESRI-SIES, Système d'information Scolarité.
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information SAFRAN.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note Flash (ESR) : 16.21.

1 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA.

	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012 hors Mayotte	2011 2012 y c. Mayotte	2012 2013	2013 2014	2014 2015 (1)	2015 2016 (1)	2016 2017
Public	158 671	161 220	162 298	163 492	163 767	168 772	170 705	171 062	172 244	172 866
Évolution annuelle en %	-0,1	1,6	0,7	0,7	0,9	3,1	1,1	0,2	0,7	0,4
% par rapport à l'effectif total	67,8	67,1	67,0	66,5	66,6	66,5	67,0	67,0	67,2	67,2
Privé	75 493	79 102	79 949	82 258	82 258	84 957	84 262	84 215	83 926	84 381
Évolution annuelle en %	4,8	4,8	1,1	2,9	2,9	3,3	-0,8	-0,1	-0,3	0,5
% par rapport à l'effectif total	32,2	32,9	33,0	33,5	33,4	33,5	33,0	33,0	32,8	32,8
Public + Privé	234 164	240 322	242 247	245 750	246 025	253 729	254 967	255 277	256 170	257 247
Évolution annuelle en %	1,4	2,6	0,8	1,4	1,6	3,1	0,5	0,1	0,3	0,4
% par rapport à l'effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.**

© SIES

1. Données rectifiées par rapport à celles publiées l'an dernier par l'intégration des STS maritimes.

Lecture : à la rentrée 2016, 172 866 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en hausse de 0,4 % par rapport à celui de 2015. Il représente 67,2 % de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2016.

2 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2016-2017

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale et Enseignement supérieur	84 602	75 922	160 524	32 871	41 385	74 256	117 473	117 307	234 780	50,0
STS en 1, 2 et 3 ans	83 496	73 334	156 830	31 633	39 017	70 650	115 129	112 351	227 480	49,4
Classes de mise à niveau	676	1 720	2 396	1 165	2 258	3 423	1 841	3 978	5 819	68,4
DMA en 1 et 2 ans	430	868	1 298	73	110	183	503	978	1 481	66,0
Agriculture	7 117	5 123	12 240	4 640	3 168	7 808	11 757	8 291	20 048	41,4
STS en 1, 2 et 3 ans	7 117	5 123	12 240	4 640	3 168	7 808	11 757	8 291	20 048	41,4
Autres ministères	87	15	102	890	1 427	2 317	977	1 442	2 419	59,6
STS en 1, 2 et 3 ans	68	13	81	766	1 161	1 927	834	1 174	2 008	58,5
Classes de mise à niveau	19	2	21	106	251	357	125	253	378	66,9
DMA en 1 et 2 ans	-	-	-	18	15	33	18	15	33	45,5
Total	91 806	81 060	172 866	38 401	45 980	84 381	130 207	127 040	257 247	49,4

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

3 Origine scolaire des étudiants entrant en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA en 2016-2017, en %.

Domaines de spécialité	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectifs d'entrants 2016-2017	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	STI2D, STD2A	STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	-	-	-	28,4	-	-	1,5	70,1	100,0	67	n.s.
Production	10,1	2,3	2,8	22,2	2,9	8,3	34,2	17,1	100,0	46 733	0,5
Services	5,1	9,7	3,1	2,4	26,8	6,1	24,7	22,1	100,0	86 690	-0,4
Total	6,8	7,1	3,0	9,4	18,4	6,9	28,0	20,4	100,0	133 490	-0,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

1. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Lecture : En 2016, 10,1 % des étudiants entrant en STS production ont obtenu un bac S. Entre 2015 et 2016, l'effectif des entrants en STS production a augmenté de 0,5 %.

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2016, un tiers des étudiants en STS et assimilés est inscrit dans les spécialités de la production (1). Dans ce domaine, quatre dixièmes des étudiants sont inscrits dans trois groupes de spécialité : « Technologies industrielles fondamentales », « Électricité, électronique » et « Technologies de commandes des transformations industrielles ».

Dans les spécialités des services, qui regroupent deux tiers des étudiants en STS, près de la moitié des inscrits suit une formation de « Commerce, vente » ou de « Comptabilité, gestion ».

Les établissements privés forment un tiers des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités des services (37,4%) que dans les spécialités de la production (23,7%).

Les spécialités des services sont nettement plus féminisées que celles de la production (61,3% contre 26,0%). Les spécialités « Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » et « Travail social » sont presque exclusivement composées de femmes, alors que les spécialités « Technologies de commandes des transformations industrielles », « Énergie, génie climatique », « Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité », « Moteurs et mécanique auto », « Structures métalliques » et « Électricité, électronique » attirent presque exclusivement des hommes.

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement ceux en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de la rentrée 2011).

STS ET ASSIMILÉS - Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

STS - Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Y sont assimilées les préparations aux DTS (diplôme de technicien supérieur) et au DCESF (diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

CLASSES DE MISE À NIVEAU - Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électroniques » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

DMA - Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION - Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n°94-522 du 21 juin 1994.

Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités disciplinaires, spécialités de la production et spécialités des services fait référence à l'agrégat le plus haut. À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère en charge de l'éducation nationale.

SOURCES

- MESRI-SIES, Système d'information Scolarité.
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information SAFRAN.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note Flash (ESR) : 16.04.

1 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA par spécialité de formation en 2016-2017

Groupes de spécialités de formation		Effectifs 2016-2017	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)	Effectifs 2015-2016 (1)	Évolution annuelle (%)
133	Musique, arts du spectacle	140	.	20	70,7	137	2,2
Total des spécialités disciplinaires		140	.	20	70,7	137	2,2
200	Technologies industrielles fondamentales	12 947	5,0	35,4	40,0	12 436	4,1
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	9 882	3,8	18,3	3,5	9 756	1,3
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	6 514	2,5	47,6	36,8	6 369	2,3
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 337	.	30,8	30,9	2 376	-1,6
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 918	.	36,1	61,1	1 934	-0,8
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	2 973	1,2	40	33,2	2 940	1,1
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 830	.	34,9	26,9	1 936	-5,5
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	474	.	20,5	24,5	340	39,4
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 900	1,5	20,8	62,4	3 867	0,9
222	Transformations chimiques et apparentées	3 620	1,4	30,6	61,1	3 562	1,6
223	Métallurgie	1 947	.	4,2	10,3	847	129,9 (2)
224	Matériaux de construction, verre, céramique	157	.	-	76,4	158	-0,6
225	Plasturgie, matériaux composites	460	.	-	9,1	396	16,2
226	Papier, carton	1	.	-	-	9	-88,9
227	Énergie, génie climatique	2 826	1,1	16,5	2,4	2 865	-1,4
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	5 618	2,2	25,6	39,1	5 646	-0,5
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	1 971	.	11,9	9,4	2 039	-3,3
232	Bâtiment : construction et couverture	336	.	-	11,3	339	-0,9
233	Bâtiment : finitions	768	.	25,9	49,2	742	3,5
234	Travail du bois et de l'ameublement	1 348	.	15,1	8,2	1 361	-1,0
241	Textile	378	.	14	88,9	368	2,7
242	Habillement	2 117	.	22,1	90,7	2 155	-1,8
243	Cuir, peaux	144	.	-	90,3	148	-2,7
250	Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	7 369	2,9	11,7	4,2	8 367	-11,9
251	Mécanique générale et de précision, usinage	60	.	-	10,0	35	71,4
252	Moteurs et mécanique auto	2 564	1,0	16,1	3,1	2 507	2,3
253	Mécanique aéronautique et spatiale	348	.	15,8	12,1	325	7,1
254	Structures métalliques	1 494	.	4,7	3,2	1 538	-2,9
255	Électricité, électronique	10 467	4,1	12,2	2,9	10 582	-1,1
Total des spécialités de la production		86 768	33,7	23,7	26,0	85 943	1,0
300	Spécialités plurivalentes des services	1 067	.	45,3	74,3	1 072	-0,5
311	Transport, manutention, magasinage	2 230	.	22,8	21,9	2 157	3,4
312	Commerce, vente	45 684	17,8	36,9	52,1	45 562	0,3
313	Finances, banque, assurances	8 555	3,3	38,1	60,1	8 327	2,7
314	Comptabilité, gestion	31 378	12,2	27,9	59,4	31 533	-0,5
320	Spécialités plurivalentes de la communication	6 449	2,5	62	75,0	6 974	-7,5
321	Journalisme et communication	578	.	29,1	87,2	577	0,2
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	983	.	2,1	50,3	938	4,8
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	5 900	2,3	46,8	56,6	5 687	3,7
324	Secrétariat, bureautique	12 399	4,8	22,9	79,8	12 577	-1,4
326	Informatique, traitement de l'information, transmission des données	9 670	3,8	36,6	7,0	9 588	0,9
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	5 051	2,0	43,2	94,5	4 957	1,9
331	Santé	9 714	3,8	52,5	77,1	9 360	3,8
332	Travail social	7 249	2,8	48	94,5	7 154	1,3
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	15 811	6,1	36	68,9	15 883	-0,5
336	Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 583	1,4	75,7	99,2	3 614	-0,9
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	2 083	.	22,9	26,9	2 057	1,3
345	Application des droits et statuts des personnes	1 955	.	48,6	82,4	2 073	-5,7
Total des spécialités des services		170 339	66,2	37,4	61,3	170 090	0,1
Ensemble des spécialités		257 247	100,0	32,8	49,4	256 170	0,4

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

L'utilisation du point (.) représente un pourcentage inférieur à 1 ; l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.

1. Données rectifiées par rapport à celles publiées l'an dernier par l'intégration des STS maritimes.

2. Cette hausse s'explique par l'ouverture de la filière « Conception de processus de réalisation de produits » (classée dans la spécialité 223) qui remplace notamment la filière « Industrialisation de produits mécaniques » (classée dans la spécialité 250).

Lecture : 66,2 % des étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA sont inscrits dans le secteur des services.

Les établissements privés scolarisent 37,4 % d'entre eux. Les femmes représentent 61,3 % des étudiants formés dans ce secteur.

© SES

LA SCOLARISATION des femmes dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes (1). En 2015, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est plus élevé que celui des hommes quel que soit l'âge ; en 1995, le taux de scolarisation des hommes devenait égal à celui des femmes à 29 ans. En 2015, 52,5% des femmes de 20 ans sont scolarisées dans l'enseignement supérieur contre 42,9% des hommes. Cet écart de 9,6 points en faveur des femmes était le même en 1995, alors que les taux respectifs étaient de 47,4% et 37,8%.

En 2016, 55,1% des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes (2). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé (+0,5 point depuis 2000). La progression la plus importante est observée dans les écoles d'ingénieurs (+4,7 points en quinze ans), et surtout dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+6,4 points).

La proportion d'étudiantes varie de surcroît considérablement selon le type d'études. Largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (84,6%), les femmes sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (42,6% en CPGE, 39,8% en IUT) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique (26,9% des effectifs des formations d'ingénieurs, 29,7% des étudiants de CPGE en filière scientifique).

Ces clivages se retrouvent à l'université où les jeunes femmes représentent globalement 58,2% de la population étudiante. C'est dans les disciplines littéraires que la part des femmes est plus élevée, en particulier en langues ou en lettres-sciences humaines (69,7%). Elles restent très minoritaires en sciences (37,5%). Les femmes représentent 64,1% des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie. En préparation au DUT, elles sont majoritaires dans le secteur des services (51,1% des étudiants), mais minoritaires dans le secteur de la production (24,2% des étudiants).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

STS ET ASSIMILÉS - Voir « Définitions » en 6.11.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS - Voir « Définitions » en 6.8.

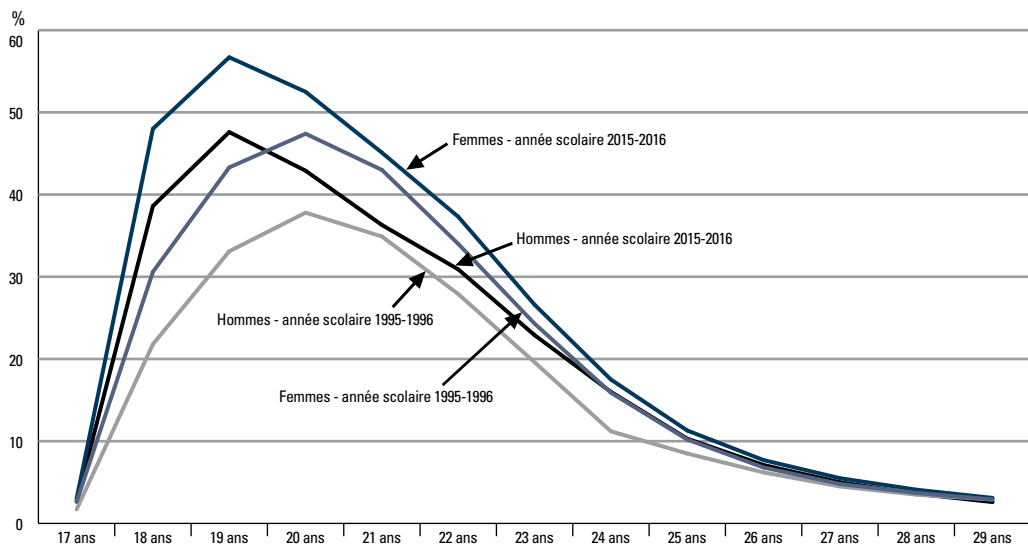
SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'information (ESR) : 16.10.

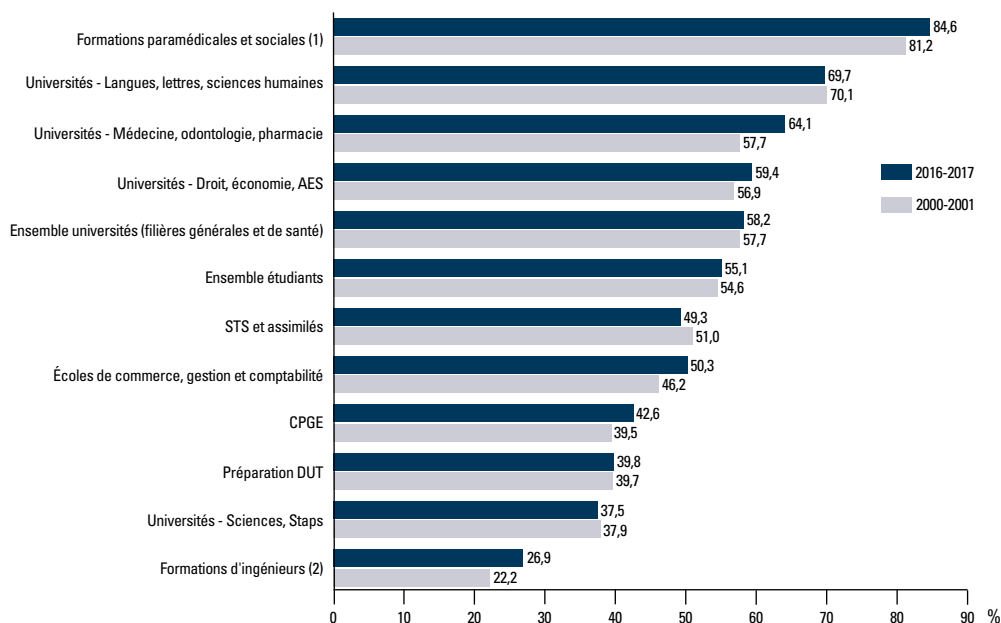
1 Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur



► Champ : France métropolitaine pour 1995-1996, y compris DOM pour 2015-2016.

© DEPP

2 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Les dernières données disponibles portent sur 2015-2016.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

© SIES

L'ORIGINE SOCIALE des étudiants de nationalité française évolue très peu d'une année sur l'autre. En 2016-2017, 35 % des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure tandis que 13 % sont enfants d'ouvriers et 15 % enfants d'employés (1).

Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent plus de la moitié des étudiants en classes préparatoires, dans les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion et comptabilité ainsi que les écoles normales supérieures (ENS). Ils sont en revanche peu nombreux en STS (16 %). Les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans la plupart des filières de l'enseignement supérieur, sauf en STS (24 %), dans les écoles paramédicales et sociales (19 %) et en DUT (15 %). La part des enfants d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou exploitants agricoles est plus élevée parmi les étudiants des écoles de commerce (20 %). La proportion d'enfants de professions intermédiaires et d'employés est relativement homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en DUT et en STS et, dans le cas des enfants d'employés, dans les écoles paramédicales et sociales.

À l'université, les enfants de cadres représentent 34 % des effectifs (2). Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes selon le cursus, la filière et la discipline. Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans les disciplines de santé (49 %), surtout hors plurisanté, une fois passée la première année commune aux études de santé (PACES). À l'inverse, ils sont deux fois moins présents en « pluridroit, sciences économiques, AES » (17 %), en AES (21 %) et en langues (23 %), au profit des enfants d'employés, d'ouvriers, de retraités et d'inactifs. La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure : leur part passe de 31 % en cursus licence à 41 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 14 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 6 % en cursus doctorat (3).

L'ORIGINE SOCIALE - Elle fait référence à la catégorie socio-professionnelle des parents dans la nomenclature de l'Insee de 2003. L'information n'est pas disponible pour tous les étudiants étrangers, c'est pourquoi les résultats ne portent que sur les étudiants de nationalité française. Les pourcentages sont calculés hors valeurs manquantes pour faciliter les comparaisons entre formations. Pour les tableaux (1) et (2), les agriculteurs exploitants ont été intégrés aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

UNIVERSITÉS, CURSUS MASTER, CURSUS LICENCE, CURSUS DOCTORAT - Voir « Définitions » en 6.4.

STS et CPGE - Sections de technicien supérieur (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat, quel que soit le ministère de tutelle. Voir « Définitions » en 6.10 et 6.11.

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2016-2017, en %.

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes
Universités	10,0	34,1	14,2	14,9	12,0	14,8	100,0	10,8
<i>dont préparation DUT</i>	11,3	31,1	17,3	16,8	14,7	8,8	100,0	3,4
<i>dont formations d'ingénieurs (2)</i>	10,0	42,3	16,5	11,2	10,4	9,6	100,0	4,5
<i>dont autres formations</i>	9,9	34,2	13,9	14,8	11,8	15,4	100,0	11,6
Formations d'ingénieurs hors université (2)	12,9	54,8	11,6	7,8	5,4	7,5	100,0	11,6
STS	13,1	15,9	14,2	18,6	23,7	14,4	100,0	12,9
CPGE et préparations intégrées	11,5	51,7	12,4	10,7	7,2	6,5	100,0	4,4
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	19,8	52,1	9,5	7,7	3,8	7,2	100,0	35,2
Établissements privés d'enseignement universitaire	16,4	44,4	11,3	10,6	6,7	10,5	100,0	21,6
Écoles normales supérieures	8,0	59,7	11,8	7,9	2,8	9,8	100,0	10,8
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	14,5	45,4	13,1	15,0	4,2	7,8	100,0	38,9
Écoles paramédicales et sociales (3)	15,3	23,9	10,2	29,3	19,1	2,1	100,0	7,8
Autres écoles et formations (4)	12,8	44,9	11,6	10,9	7,5	12,2	100,0	36,1
Ensemble des étudiants français	11,5	34,7	13,4	15,2	12,5	12,6	100,0	14,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

- Hors valeurs manquantes.
- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2015.
- Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

2 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités (1) selon la discipline en 2016-2017, en %.

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (2)	Proportion de valeurs manquantes	Effectifs
Droit, sciences politiques	10,9	36,9	12,1	14,4	10,4	15,3	100,0	7,9	178 616
Sciences économiques, gestion	12,8	30,9	12,7	15,1	13,8	14,6	100,0	11,4	167 648
AES	9,6	21,0	12,6	17,6	17,8	21,4	100,0	9,0	30 026
Pluridroit, sciences économiques, AES	8,7	16,9	12,1	16,8	20,2	25,3	100,0	6,2	1 565
Total économie, AES	12,2	29,2	12,7	15,5	14,5	15,8	100,0	11,0	199 239
Arts, lettres, sciences du langage	8,2	32,0	15,4	16,1	10,7	17,6	100,0	14,5	75 188
Langues	8,7	23,4	14,4	19,1	15,1	19,2	100,0	8,3	89 713
Sciences humaines et sociales	8,8	28,5	15,1	16,0	12,8	18,7	100,0	12,3	270 905
Plurilittres, langues, sciences humaines	7,6	39,6	15,6	13,5	9,7	14,0	100,0	8,6	8 498
Total arts, lettres, langues, SHS	8,7	28,2	15,0	16,6	12,9	18,5	100,0	11,8	444 304
Sciences fondamentales et applications	10,0	35,6	16,0	14,2	12,7	11,6	100,0	9,1	193 112
Sciences de la nature et de la vie	10,8	32,7	15,7	15,3	13,0	12,5	100,0	7,9	85 993
Plurisciences	8,6	45,4	12,6	14,5	9,4	9,6	100,0	8,0	30 074
Total sciences	10,1	35,7	15,6	14,5	12,4	11,7	100,0	8,7	309 179
Staps	10,0	28,4	17,7	18,5	15,4	9,9	100,0	4,2	53 093
Total disciplines générales	10,1	31,7	14,5	15,6	12,8	15,3	100,0	9,9	1 184 431
Médecine-odontologie	9,2	52,4	12,4	8,4	5,5	12,1	100,0	22,9	131 556
Pharmacie	11,1	48,6	11,8	9,4	7,7	11,3	100,0	7,2	21 807
Plurisanité	10,3	41,4	14,3	14,3	10,5	9,3	100,0	2,4	54 608
Total disciplines de santé	9,7	48,6	12,9	10,3	7,3	11,1	100,0	15,9	207 971
Total	10,0	34,1	14,2	14,9	12,0	14,8	100,0	10,8	1 392 402

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

- Ensemble des formations universitaires, y compris les préparations au DUT et les formations d'ingénieurs universitaires.
- Hors valeurs manquantes

3 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2016-2017, en %.

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,5	1,9	1,7	1,5	2,1	1,9	1,5	1,9	1,7	1,5	2,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,5	8,5	8,5	7,6	8,0	7,9	6,4	6,4	6,4	8,2	8,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	33,2	29,3	31,0	41,7	38,6	39,8	41,0	40,9	40,9	35,9	32,7
Professions intermédiaires	15,1	14,7	14,9	13,3	13,0	13,1	11,7	11,3	11,5	14,5	14,1
Employés	16,2	17,1	16,7	11,3	12,0	11,7	8,5	8,1	8,3	14,5	15,2
Ouvriers	12,9	14,0	13,5	9,0	9,6	9,4	6,8	6,1	6,5	11,6	12,3
Retraités, inactifs	12,6	14,5	13,7	15,5	16,7	16,2	24,2	25,3	24,7	13,8	15,5
Ensemble (1)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion de valeurs manquantes	7,9	8,4	8,2	13,9	16,2	15,3	18,3	17,2	17,8	10,1	11,4
Effectifs	390 457	495 002	885 459	187 110	285 483	472 593	17 788	16 562	34 350	595 355	797 047

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

- Hors valeurs manquantes.

DÉFINITIONS

En 2016, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère est de 323 900, soit une augmentation de 4,6% par rapport à l'année précédente (1). Leur part dans l'enseignement supérieur augmente et atteint 12,4%. Par rapport à 2015, les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère ont diminué dans les écoles artistiques, d'architecture, de journalisme et en CPGE. Ils ont augmenté dans toutes les autres formations, et de façon particulièrement marquée dans les écoles de commerce (23,7%). Cela tient pour partie à des modifications dans le classement de ces écoles qui ont pour effet une hausse des effectifs, français comme étrangers (voir 6.9). Cependant, la part d'étudiants étrangers dans ces écoles a aussi fortement augmenté, de 15,8% en 2015 à 17,5% en 2016.

Le nombre d'étudiants de nationalité étrangère en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable entre 2000 et 2016, progressant de 85,6%. Les années de plus forte hausse sont celles du début des années 2000 (52,2% entre 2000 et 2005).

En seize ans, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère a été multiplié par quatre dans les formations d'ingénieurs et dans les écoles de commerce, gestion et vente. Il a augmenté dans toutes les autres formations.

C'est dans les formations d'ingénieurs universitaires et dans les écoles de commerce que la proportion d'étudiants de nationalité étrangère est la plus forte. Elle est en revanche faible (entre 3,7% et 5,7%) en préparations au DUT, en STS et en CPGE.

En 2016, les universités accueillent 71,3% des étudiants de nationalité étrangère ; ceux-ci y représentent 14,2% des inscrits. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 10,9% des inscriptions en cursus licence, 17,2% en cursus master et 41,1% en cursus doctorat (2). La part de non-bacheliers parmi les étudiants de nationalité étrangère augmente selon le même schéma : elle est de 65,4% pour le cursus licence, 83,1% en cursus master et 91,5% en cursus doctorat.

À l'université, un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (19,2%), près d'un sur deux est originaire d'Afrique (48,4%) et un sur cinq (19,1%) est asiatique. L'origine géographique varie avec le degré d'études de la formation à l'université. Ainsi, les étudiants originaires d'Asie sont surreprésentés en cursus doctorat, où ils constituent 29,8% des étudiants étrangers tandis que 54,4% des étudiants de nationalité étrangère en cursus master sont originaires d'Afrique.

POPULATION CONCERNÉE - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Au sein d'un même établissement, seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1.

UNIVERSITÉS - voir « Définitions » en 6.4.

CURSUS LICENCE, CURSUS MASTER, CURSUS DOCTORAT - voir « Définitions » en 6.4.

ÉTUDIANTS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE - Sont pris en compte dans les différentes enquêtes les étudiants se déclarant de nationalité étrangère. Cela inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux qui ne sont pas titulaires du baccalauréat pour l'université uniquement.

NON-BACHELIERS - Les étudiants de nationalité étrangère non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (ESR) : 16.09, 16.03.

1 Évolution du nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans l'enseignement supérieur

	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016 (5)	2016 2017 p	2016 2017 (6)
Universités	131 901	137 559	209 523	218 364	219 939	216 055	217 926	218 443	225 366	231 120	14,2
<i>dont : préparation DUT</i>	<i>3 058</i>	<i>5 219</i>	<i>6 590</i>	<i>7 424</i>	<i>7 507</i>	<i>6 752</i>	<i>6 537</i>	<i>6 441</i>	<i>6 471</i>	<i>6 602</i>	<i>5,7</i>
<i>formations d'ingénieurs (1)</i>	<i>490</i>	<i>1 201</i>	<i>2 879</i>	<i>2 983</i>	<i>3 557</i>	<i>3 775</i>	<i>4 130</i>	<i>4 376</i>	<i>4 625</i>	<i>4 784</i>	<i>16,1</i>
Formations d'ingénieurs hors université (1)	2 259	4 272	8 678	13 081	12 315	13 887	14 391	14 739	14 964	15 980	13,0
Écoles de commerce, gestion et vente	2 519	6 273	11 047	17 164	18 239	19 601	21 833	21 892	21 524	26 618	17,5
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	5 328	5 303	8 459	8 103	7 786	8 128	8 360	8 442	8 505	8 300	11,1
STS et assimilés	5 969	8 280	8 134	5 831	5 659	6 313	7 004	8 232	9 346	10 160	4,0
CPGE	1 310	2 166	2 961	3 176	3 097	3 114	3 090	3 246	3 345	3 188	3,7
Autres écoles et formations (3) (4)	11 862	10 704	16 908	19 226	21 570	22 176	22 480	24 723	26 639	28 567	9,7
Ensemble	161 148	174 557	265 710	284 945	288 605	289 274	295 084	299 717	309 689	323 933	12,4
En % du nombre total d'étudiants	9,4	8,1	11,6	12,3	12,3	12,1	12,1	12,1	12,1	12,4	

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.
- Données 2015 reconduites en 2016 pour les formations paramédicales et sociales.
- Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.
- Données rectifiées par rapport à celles publiées l'an dernier pour tenir compte des données 2015 définitives (paramédical, social).
- En % du nombre total d'étudiants.

© SIES

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par cursus en 2016-2017

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)
Union européenne (UE)	22 319	59,6	17 113	78,3	4 935	90,7	44 367	70,3
Europe hors UE	5 590	58,5	3 826	79,7	1 059	90,0	10 475	69,4
Afrique	50 576	61,7	53 534	82,9	7 848	89,1	111 958	73,7
Amérique	9 029	71,4	7 597	86,7	2 932	93,6	19 558	80,6
Asie	20 884	79,8	16 230	88,2	7 129	94,2	44 243	85,2
Océanie	247	85,4	148	85,1	40	82,5	435	85,1
Non renseignés	47	57,5	31	48,4	6	100,0	84	57,1
Ensemble	108 692	65,4	98 479	83,1	23 949	91,5	231 120	75,7
En % du nombre d'étudiants	10,9		17,2		41,1		14,2	

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Voir « Définitions » en 6.1.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1.

En 2016-2017, dans l'enseignement supérieur français, près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain : 24 % d'entre eux viennent du Maghreb et 21 % du reste de l'Afrique. 23 % sont issus d'Europe, dont 19 % de l'Union européenne. Enfin, 22 % sont originaires d'Asie ou d'Océanie et 9 % du continent américain (1).

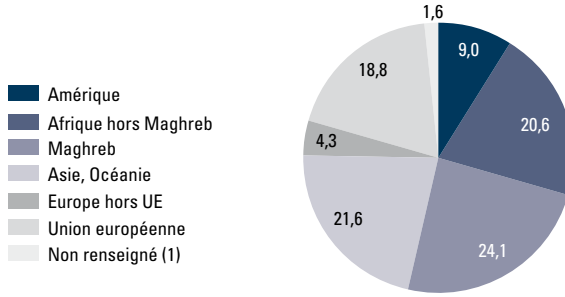
Les étudiants marocains demeurent les étudiants étrangers les plus représentés en France en 2016 (38 000 étudiants), devant les étudiants chinois (28 800) et algériens (26 100) (2). Les étudiants allemands, camerounais, et vietnamiens sont moins nombreux en 2016 qu'en 2015. En revanche, en 2016, les hausses ont été particulièrement élevées pour les Algériens (+ 15,3 %) et les Italiens (+ 9,4 %).

Les étudiants marocains sont en proportion moins nombreux à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieurs, que l'ensemble des étudiants étrangers (60 % contre 68 %). Ils sont en revanche plus présents en formations d'ingénieurs, universitaires ou non (14 % contre 6 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère), en CPGE (3 % contre 1 %). Les étudiants chinois vont également moins souvent à l'université (51 %) que l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère, mais plus fréquemment en formations d'ingénieurs (12 %) et dans les écoles de commerce, gestion et vente (19 %, contre 8 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les universités (87 %).

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur par nationalité en 2016-2017, en %.



► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

1. Y compris les formations paramédicales et sociales, et les établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'informations sur la nationalité des étudiants étrangers.

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère par filière de formation en 2016-2017, en %.

Origine	Universités hors préparation DUT et ingénieurs	Préparation au DUT	Formations d'ingénieurs des universités (3)	Formations d'ingénieurs hors université (3)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	70	1	1	3	1	1
Italie	69	1	€	3	2	1
Autres Union européenne (UE)	72	2	€	3	4	1
Europe hors UE	73	2	€	2	3	1
Maroc	60	3	4	10	2	3
Algérie	87	1	€	1	2	1
Tunisie	70	1	2	7	2	1
Autres Maghreb	83	1	1	3	2	1
Sénégal	71	5	3	6	3	1
Cameroun	62	2	4	8	4	1
Autres Afrique (1)	76	3	1	2	5	1
Liban	70	€	2	6	€	1
Autres Moyen-Orient	79	1	1	1	4	€
Chine	51	3	2	10	1	€
Vietnam	73	2	1	6	1	€
Autres Asie	59	2	1	2	3	1
Amérique du Sud	67	2	2	9	1	€
Amérique du Nord	56	1	€	1	€	€
Antilles - Amérique centrale	72	1	1	3	5	1
Océanie	54	€	€	2	1	€
Non renseigné (2)	2	€	€	11	15	€
Total	68	2	1	5	3	1

(suite)	Écoles de commerce, gestion et vente	Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (4)	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Effectifs	Évolution (%) 2016/2015
Allemagne	11	2	11	100	8 398	-1,6
Italie	11	3	11	100	12 245	9,4
Autres Union européenne (UE)	6	3	9	100	40 220	1,3
Europe hors UE	7	3	8	100	13 959	4,1
Maroc	9	2	5	100	38 002	3,4
Algérie	2	1	4	100	26 116	15,3
Tunisie	5	2	10	100	12 390	2,6
Autres Maghreb	3	€	5	100	1 704	-0,6
Sénégal	5	€	5	100	9 407	4,8
Cameroun	10	€	8	100	6 936	-0,4
Autres Afrique (1)	5	1	6	100	48 053	7,4
Liban	7	2	12	100	5 392	4,3
Autres Moyen-Orient	3	2	8	100	12 337	5,7
Chine	19	5	9	100	28 760	2,6
Vietnam	4	2	10	100	5 633	-0,7
Autres Asie	11	7	13	100	19 268	6,1
Amérique du Sud	5	3	11	100	14 649	2,8
Amérique du Nord	11	3	27	100	7 873	1,8
Antilles - Amérique centrale	5	2	9	100	6 509	1,9
Océanie	31	4	8	100	800	42,6
Non renseigné (2)	31	8	33	100	5 282	-0,4
Total	8	3	9	100	323 933	4,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

- Hors étudiants égyptiens comptabilisés dans « Autres Moyen-Orient ».
- Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.
- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

DÉFINITIONS

EN 2016-2017, 231 100 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers, effectifs en hausse par rapport à l'année précédente (+2,6%) (1). Les effectifs universitaires étant par ailleurs en hausse, la part des étudiants étrangers augmente très légèrement (14,2% soit +0,1 point par rapport à 2015-2016).

Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat représentent 75,7% de l'ensemble des étudiants étrangers (2).

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux en université (48,4%), suivis des étudiants européens (23,7%) et asiatiques (19,1%), les étudiants américains constituant 8,5% des étudiants étrangers.

Les étudiants marocains sont les plus nombreux (25 700), devant les Algériens (23 200) et les Chinois (16 200). Le nombre d'étudiants algériens est de nouveau en hausse cette année (+15,3% par rapport à 2015-2016), tout comme, de façon plus modérée, celui des étudiants marocains (+2,5%). En revanche, le nombre d'étudiants chinois diminue (-2,8%). L'augmentation la plus forte est celle des étudiants syriens (+23,1%).

Parmi les étudiants européens, les étudiants italiens sont les plus représentés (8 700 soit 15,8% des Européens), suivis des étudiants allemands (6 000 soit 11,0%), espagnols (5 300 soit 9,6%), russes (4 000 soit 7,2%) et portugais (3 600 soit 6,6%). Plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne. 59 400 étudiants étrangers (soit 25,7% des étudiants étrangers) sont originaires d'un État actuellement engagé dans le processus de Bologne (voir « Définitions »).

Les étudiants étrangers tous continents confondus se dirigent principalement vers les disciplines littéraires (31,6%) avant les disciplines scientifiques (28,0%) et les disciplines économiques (18,3%).

Les étudiants africains se dirigent davantage que les autres vers les disciplines scientifiques (34,3%) ou économiques (21,4%), en revanche ils choisissent moins que les autres les voies littéraires (20,6%). Parmi les étudiants africains, 73,7% sont des non-bacheliers.

Les femmes sont majoritaires (54,3%) parmi les étudiants venant de tous les continents excepté de l'Afrique où elles ne représentent que 45,7% des étudiants. À l'opposé, les étudiantes représentent plus des deux tiers des étudiants européens (66,7%).

POPULATION CONCERNÉE - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Les données et les évolutions portent sur l'ensemble des universités (68 universités) ainsi que sur l'université de Lorraine, le CUFR de Mayotte (depuis 2012), l'institut national universitaire d'Albi et les Comue « Paris-Est », « Grenoble », « Lille Nord de France », « Université Paris Saclay », « Université de Recherche Paris Sciences et Lettres » et « Université Paris Lumières ». Voir fiche 6.4.

LE PROCESSUS DE BOLOGNE - Il a pour un de ses principaux objectifs de faciliter la mobilité des étudiants (et enseignants) entre les pays participants. Suivant ses recommandations l'ensemble des universités de France offre depuis la rentrée 2007 des formations LMD (licence-master-doctorat). Cette réforme a ainsi permis une harmonisation de la structure des études supérieures en Europe et une plus grande lisibilité des formations des différents pays européens pour l'ensemble de leurs étudiants. En outre, les enseignements ont été semestrialisés et sont sanctionnés par des crédits reconnus dans les différents pays européens (les ECTS « *European Credits Transfer System* »).

NON-BACHELIERS - Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 16.11; 16.10; 16.09; 16.03.

1 Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités

	1985 1986	1990 1991	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2010 2011	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017
Effectifs	128 141	131 901	126 366	137 505	209 523	218 364	216 055	217 926	218 443	225 366	231 120
dont non-bacheliers	79 487	84 990	74 746	83 987	158 689	173 761	169 079	169 329	168 201	171 545	174 911
Variation annuelle (%)						1,9	(1) -1,8	0,9	0,2	3,2	2,6
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,8	14,7	15,2	14,8	14,5	14,3	14,1	14,2

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en ajoutant aux effectifs 2010-2011 les étudiants de l'institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine. (Voir « Définitions »).

© SIES

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et par discipline en 2016-2017

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences sociales	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des non- bacheliers (%)
Europe	7 738	6 891	23 960	9 700	5 343	1 210	54 842	23,7	66,7	70,1
Union européenne	6 320	4 985	19 662	7 768	4 706	926	44 367	19,2	66,2	70,3
dont : Italie	927	651	4 455	1 663	844	112	8 652	3,7	65,5	78,6
Allemagne	1 034	838	2 794	880	350	111	6 007	2,6	69,5	80,6
Espagne	484	517	2 491	1 195	500	83	5 270	2,3	63,1	74,1
Portugal	436	517	1 422	676	310	242	3 603	1,6	63,6	23,9
Roumanie	660	372	920	388	991	51	3 382	1,5	74,5	77,1
Belgique	392	347	1 155	594	634	86	3 208	1,4	58,3	56,3
Royaume-Uni	365	209	1 716	420	168	84	2 962	1,3	61,9	49,2
Grèce	407	182	819	629	144	12	2 193	0,9	64,3	90,6
Pologne	293	167	815	279	133	39	1 726	0,7	77,3	68,4
Luxembourg	390	286	440	150	244	14	1 524	0,7	54,3	85,8
Bulgarie	246	220	440	154	77	7	1 144	0,5	72,3	81,8
Europe hors Union européenne	1 418	1 906	4 298	1 932	637	284	10 475	4,5	68,8	69,4
dont Russie	496	814	1 786	641	176	55	3 968	1,7	73,8	74,9
Afrique	13 555	24 011	23 110	38 456	9 288	3 538	111 958	48,4	45,7	73,7
dont : Maroc	1 556	7 462	3 408	10 443	1 806	994	25 669	11,1	45,5	74,0
Algérie	1 270	2 843	6 599	9 401	2 841	284	23 238	10,1	48,1	76,6
Tunisie	570	1 204	1 944	3 830	1 342	119	9 009	3,9	57,0	79,1
Sénégal	1 245	1 336	1 497	2 651	214	517	7 460	3,2	38,0	82,2
Côte d'Ivoire	1 495	1 614	904	1 026	271	107	5 417	2,3	45,7	70,3
Cameroun	683	911	882	1 578	516	140	4 710	2,0	47,9	67,3
Guinée	696	1 105	502	1 067	189	79	3 638	1,6	26,3	84,7
Congo	687	698	652	887	222	225	3 371	1,5	44,3	59,1
Madagascar	336	941	656	983	283	127	3 326	1,4	58,5	49,0
Gabon	641	715	709	780	75	359	3 279	1,4	52,0	75,8
Mali	472	650	471	617	149	42	2 401	1,0	32,4	81,0
Bénin	441	684	436	509	197	69	2 336	1,0	38,1	85,6
Comores	322	432	790	548	54	40	2 186	0,9	51,1	51,5
Asie	3 179	8 957	15 591	12 640	2 407	1 469	44 243	19,1	58,4	85,2
dont : Chine	375	3 866	6 296	4 734	170	725	16 166	7,0	64,6	93,3
Vietnam	237	1 593	772	1 391	179	107	4 279	1,9	57,2	87,6
Liban	215	485	545	1 978	666	15	3 904	1,7	50,4	79,0
Turquie	537	496	999	435	120	82	2 669	1,2	62,0	59,0
Corée du Sud	109	173	1 442	180	64	8	1 976	0,9	74,9	86,5
Syrie	125	145	812	445	298	16	1 841	0,8	39,3	89,0
Iran	122	113	659	447	74	7	1 422	0,6	56,6	86,5
Arménie	340	570	262	98	47	33	1 350	0,6	64,4	70,9
Inde	17	114	220	794	52	16	1 213	0,5	37,0	87,2
Amérique	2 171	2 408	10 067	3 898	633	381	19 558	8,5	59,6	80,6
dont : Brésil	473	346	1 654	739	80	29	3 321	1,4	61,0	87,0
États-Unis	288	264	2 271	326	67	21	3 237	1,4	68,3	90,6
Colombie	315	360	1 656	517	60	18	2 926	1,3	59,9	84,9
Mexique	164	269	923	647	34	7	2 044	0,9	57,1	88,4
Haïti	281	359	677	255	76	43	1 691	0,7	44,9	52,0
Canada	184	116	584	221	110	20	1 235	0,5	63,6	80,5
Océanie	42	44	273	58	15	3	435	0,2	70,6	85,1
Apatrides ou non-déclarés	13	7	30	22	11	1	84	0,0	52,4	57,1
Ensemble	26 698	42 318	73 031	64 774	17 697	6 602	231 120	100,0	54,3	75,7
Proportion d'étrangers (%)	13,2	21,3	14,4	17,4	7,8	5,7	14,2			

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

DÉFINITIONS

POUR LES BACHELIERS GÉNÉRAUX, l'université demeure la filière de poursuite d'études la plus fréquente. Leur taux d'inscription à l'université a diminué continûment de 2000 à 2008, puis s'est stabilisé au cours des quatre années suivantes. Après une progression très modérée en 2013 et 2014, l'année 2015 est marquée par une forte hausse du taux d'inscription apparent (+4,3 points), principalement imputable à la systématisation des doubles inscriptions des étudiants en classe préparatoire et à l'université (voir « Définitions »). En ce qui concerne les formations sélectives (IUT, STS et CPGE), les taux d'inscription sont en légère baisse cette année.

Les bacheliers scientifiques se distinguent par une orientation davantage tournée vers les études de santé (20,2 % en 2015), les classes préparatoires (18,1 %) et les disciplines scientifiques à l'université (27,6 %). Le taux d'inscription des bacheliers S à l'université s'élève à 71,8 %, de 7 points supérieur à celui de 2014. Cette hausse est liée aux doubles inscriptions des étudiants en CPGE, et concerne particulièrement les bacheliers S s'inscrivant dans les filières scientifiques (+10,5 points). Les bacheliers S s'inscrivent également en écoles d'ingénieurs (hors écoles internes aux universités comptabilisées parmi les disciplines scientifiques des universités).

Les bacheliers ES poursuivent majoritairement à l'université hors IUT, dans les disciplines « droit, économie, AES » et les disciplines littéraires, pour lesquelles le taux d'inscription progresse respectivement de 1,2 point et 0,6 point. Ces hausses sont en partie liées aux doubles inscriptions en CPGE. Dans les filières sélectives, le taux d'inscription est stable en STS et en CPGE, mais marque un léger recul en IUT (-0,6 point). Enfin, le taux d'inscription en écoles de commerce, gestion et vente recule de 0,6 point, après avoir enregistré une hausse sensible en 2014.

Les bacheliers L s'inscrivent majoritairement dans les disciplines littéraires de l'université et dans une moindre mesure en droit, économie et AES. Le taux d'inscription des bacheliers L à l'université est en hausse du fait des doubles inscriptions des élèves de CPGE et atteint 74,1 % (+1,6 point). Cette hausse porte surtout sur les filières littéraires (+2 points). En IUT et CPGE, les taux d'inscription ne progressent pas. Ils sont par contre nettement orientés à la baisse en STS (-2,1 points).

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger. L'apprentissage est désormais pris en compte sur le champ de l'ensemble des bacheliers poursuivant en STS.

NOUVEAUX BACHELIERS - Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

TAUX D'INSCRIPTION - Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'inscription par filière ne s'additionnent pas. En les additionnant, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %.

DOUBLES INSCRIPTIONS À L'UNIVERSITÉ ET EN CPGE - Par l'article 33 de la loi du 22 juillet 2013, le législateur a imposé une double obligation : d'une part à tous les lycées publics dispensant des formations d'enseignement supérieur de conclure une convention avec un ou plusieurs EPSC dont un au moins de la même académie ; d'autre part aux étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles de s'inscrire au lycée et en EPSC, cette double inscription étant facultative pour les autres formations supérieures en lycée (BTS, DMA, DCG, etc.).

Les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant, leur caractère désormais obligatoire se traduit par une augmentation progressive des inscriptions en cursus licence. Ainsi, les doubles inscriptions ont été quasiment multipliées par deux entre 2014-2015 et 2015-2016. Elles concernent surtout les bacheliers généraux, et parmi eux les bacheliers scientifiques.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Voir « Définitions » en 6.1.

AVERTISSEMENT

Les pages relatives aux taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur ne peuvent être actualisées pour l'année universitaire 2016-2017 dans les délais impartis pour la publication. Celles-ci seront mises à disposition ultérieurement au format .xls sur www.education.gouv.fr/statistiques/rers.

SOURCES

MESRI-SIES et MEN-MESRI-DEPP
- Systèmes d'informations Scolarité, SISE et SIFA.
- Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n°26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n°39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n°48).
- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 12.04.

1 Évolution des taux d'inscription (1) dans l'enseignement supérieur : bacheliers généraux

	2000	2005	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ensemble tous bacs	415 306	415 419	421 375	434 893	431 695	441 847	459 516	461 782	473 557	495 069
Inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur	80,4	82,0	81,3	80,7	81,2	77,6	75,4	78,3	75,7	n.d.
Ensemble supérieur	47,9	47,8	42,6	43,0	43,3	41,1	39,4	42,6	41,3	45,1
Université	8,7	8,7	8,6	8,4	8,3	7,7	7,3	7,8	7,5	7,5
dont préparation DUT	6,9	7,4	7,8	7,5	7,3	6,9	6,6	6,9	6,8	6,9
CPGE	19,6	19,3	22,7	22,3	22,7	22,1	22,0	21,2	20,7	20,7
STS (2)	19,6	19,3	19,6	19,4	19,5	19,0	18,6	18,2	17,8	17,5
dont voie scolaire	6,0	7,5	8,2	8,0	7,9	7,5	7,4	7,6	7,0	7,3
Autres formations	103,7	103,8	100,5	99,8	100,8	99,8	99,2	98,9	99,4	n.d.
Bac général	73,0	71,7	64,6	64,6	65,5	64,6	64,1	65,2	65,8	70,1
Université	11,2	10,4	11,0	10,8	10,7	10,7	10,6	10,2	10,1	9,8
dont préparation DUT	12,6	13,3	13,8	13,3	13,2	13,2	13,0	12,5	13,1	12,7
CPGE	9,0	7,7	9,9	9,7	9,8	9,7	9,6	9,0	8,8	8,5
STS (2)	9,0	7,7	8,9	8,9	8,9	8,7	8,6	8,1	8,0	7,7
dont voie scolaire	9,1	11,1	12,3	12,2	12,3	12,3	12,5	12,2	11,7	11,8
Autres formations	107,8	108,2	103,0	102,4	103,2	102,5	102,1	101,7	101,6	n.d.
Bac S	71,7	70,9	63,6	63,6	64,5	63,8	63,2	64,8	64,9	71,8
Université	29,5	21,9	16,4	15,8	16,7	16,1	15,2	16,2	17,1	27,6
dont : disciplines scientifiques										
PACES (1 ^{er} année commune aux études de santé)	12,3	20,6	21,0	21,5	21,0	20,5	20,9	21,6	20,8	20,2
dont préparation DUT	14,6	13,2	13,0	12,7	12,5	12,5	12,4	11,8	11,6	11,3
dont DUT production	10,1	8,6	8,7	8,4	8,2	8,3	8,2	7,7	7,7	7,5
CPGE	19,1	20,0	20,1	19,5	19,3	19,3	19,1	18,1	18,7	18,1
dont CPGE sciences	15,2	15,8	15,7	15,3	15,2	15,1	15,0	14,4	14,7	14,3
STS voie scolaire (3)	7,0	5,9	6,5	6,7	6,8	6,7	6,5	6,0	5,8	5,7
dont STS production (4)	3,6	2,9	3,3	3,4	3,4	3,4	3,3	3,2	2,9	2,8
Autres formations	10,1	11,4	12,8	12,5	12,6	12,7	13,3	12,9	12,2	12,2
dont écoles d'ingénieurs non universitaires (5)	4,0	3,8	4,4	4,5	4,7	4,9	5,2	5,2	5,3	5,1
Bac ES	98,1	97,6	95,1	94,5	95,0	93,7	93,1	92,7	93,2	n.d.
Université	72,7	70,2	63,8	63,5	64,4	63,6	63,1	63,2	63,9	65,4
dont : droit, économie, AES	32,8	29,2	29,6	29,5	29,0	28,7	28,4	28,8	28,6	29,8
disciplines littéraires	23,8	25,6	18,2	18,2	19,3	18,3	18,0	17,3	18,1	18,7
dont préparation DUT	12,2	11,2	12,5	12,1	12,1	12,0	11,8	11,7	11,7	11,1
dont DUT services	12,1	11,1	12,3	11,9	11,9	11,8	11,6	11,4	11,4	10,8
CPGE	5,4	5,9	6,4	6,2	6,1	6,2	6,3	6,2	6,3	6,2
dont CPGE économiques	4,3	4,2	4,9	4,7	4,4	4,5	4,6	4,6	4,7	4,6
STS voie scolaire (3)	11,5	9,9	11,7	11,7	11,4	11,0	11,0	10,6	10,6	10,9
dont STS services (4)	10,9	9,3	10,7	10,8	10,3	10,0	10,0	9,6	9,6	9,8
Autres formations	8,5	11,6	13,1	13,1	13,1	12,9	12,6	12,7	12,3	12,7
dont écoles de commerce, gestion et vente (6)		4,9	5,6	5,3	5,3	5,3	5,3	5,2	6,5	5,9
Bac L	101,6	102,4	97,9	97,2	98,4	97,0	96,6	96,8	99,1	n.d.
Université	76,5	76,8	69,2	69,8	70,5	68,9	68,6	70,5	72,5	74,1
dont : droit, économie, AES	12,5	12,1	14,2	14,3	13,8	13,4	13,8	14,4	14,1	13,8
disciplines littéraires	60,3	61,7	51,5	52,1	53,3	52,2	51,2	52,8	55,1	57,1
dont préparation DUT	2,2	1,8	2,4	2,2	2,2	2,1	2,2	2,1	2,0	1,8
CPGE	6,9	7,4	8,0	7,8	7,8	7,9	7,5	7,6	7,9	7,7
dont CPGE lettres	6,7	7,3	7,8	7,6	7,7	7,8	7,5	7,5	7,7	7,4
STS voie scolaire (3)	10,5	9,0	11,0	10,2	10,5	10,6	10,7	9,8	10,0	7,9
dont STS services (4)	9,3	7,4	8,2	7,6	7,4	7,2	7,0	6,5	6,2	5,8
Autres formations	7,6	9,1	9,7	9,4	9,6	9,6	9,7	8,9	8,7	8,7
dont écoles supérieures artistiques et culturelles	3,1	3,6	3,7	3,8	4,2	3,7	3,9	3,7	3,7	3,5

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Voir « Définitions ».

2. Les bacheliers (toutes séries) poursuivant leurs études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.

3. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS par apprentissage à ce niveau de détail.

4. En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS production.

À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.

5. Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

6. En 2000, les nouveaux bacheliers des écoles de commerce, gestion et vente et des écoles d'architecture ne sont pas différenciés des autres formations.

Ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

© SIES

LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES COURTES, en particulier les STS, restent les principales filières d'inscription des bacheliers technologiques. Le taux d'inscription des bacheliers technologiques en STS (y compris en apprentissage) avait fortement baissé en 2013 (-5,4 points), en raison d'une ouverture accrue aux bacheliers professionnels. Mais il s'était stabilisé en 2014 et il augmente en 2015 pour atteindre 41,5%. C'est *via* l'apprentissage qu'environ 4% des bacheliers technologiques poursuivent leurs études en STS, proportion stable depuis 5 ans. Les préparations au DUT, quant à elles, accueillent 11,5% des bacheliers technologiques, taux stable par rapport à 2014.

Après une année de baisse, le taux de poursuite des bacheliers ST2S en STS (hors apprentissage) retrouve son niveau de 2013. Les bacheliers STMG enregistrent pour leur part une deuxième année de hausse consécutive des inscriptions dans cette filière (+1,3 point). Le taux d'inscription en STS diminue ou reste stable dans les autres séries. Les taux de poursuite vers les préparations au DUT sont stables sauf dans la série STI2D (-1,5 point).

La deuxième destination des bacheliers technologiques est l'université (33,4%), où leur taux d'inscription augmente depuis 2013, après plusieurs années de stabilité. Cette hausse profite davantage aux disciplines générales ou de santé qu'aux formations préparant au DUT. Elle s'explique par les doubles inscriptions en CPGE, nettement moins fréquentes cependant que pour les bacheliers généraux.

La majorité des bacheliers professionnels (27,8%) intègre une STS, soit une hausse de 2,4 points par rapport à 2014. 6,7% le font par la voie de l'apprentissage. L'inscription de ces nouveaux bacheliers a pu être facilitée, car ils étaient moins nombreux qu'en 2014 (-14 100), suite à la fin de la réforme du baccalauréat professionnel. 8,3% des bacheliers professionnels s'inscrivent à l'université. Seulement 0,6% s'inscrivent en préparation au DUT.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées tiennent compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance (apprentissage) pour l'ensemble des bacheliers poursuivant en STS à partir de 2008. Par contre, les bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger ne sont pas pris en compte.

NOUVEAUX BACHELIERS - Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

TAUX D'INSCRIPTION - Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'inscription par filière ne s'additionnent pas. En les additionnant, on peut trouver un résultat supérieur à 100%.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Voir « Définitions » en 6.1.

AVERTISSEMENT

Les pages relatives aux taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur ne peuvent être actualisées pour l'année universitaire 2016-2017 dans les délais impartis pour la publication. Celles-ci seront mises à disposition ultérieurement au format .xls sur www.education.gouv.fr/statistiques/rers.

SOURCES

MESRI-SIES et MEN-MESRI-DEPP
 - Systèmes d'informations Scolarité, SISE et SIFA.
 - Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n°26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n°39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n°48).
 - Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 12.04.

1 Évolution des taux d'inscription (1) dans l'enseignement supérieur : bacheliers technologiques et professionnels

		2000	2005	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Bac technologique	Ensemble supérieur	77,6	78,6	79,1	82,3	81,3	81,0	80,8	77,7	79,2	n.d.	
	Université	28,2	28,5	25,5	28,1	28,6	28,3	28,3	30,8	31,9	33,4	
	<i>dont préparation DUT</i>	9,1	10,4	9,8	10,1	9,9	9,6	9,6	11,0	11,4	11,5	
	CPGE	1,0	1,1	1,4	1,4	1,5	1,5	1,7	1,7	1,8	2,0	
	STS (2)	44,5	44,0	46,7	47,2	46,2	46,1	45,2	39,8	40,4	41,5	
	<i>dont voie scolaire</i>	44,5	44,0	43,1	44,0	42,7	42,0	40,8	36,2	36,6	37,3	
	Autres formations	3,9	5,0	5,5	5,6	5,1	5,2	5,6	5,4	5,1	5,1	
Bac STI2D (ex-STI)	Ensemble supérieur	88,4	91,2	88,9	91,6	89,5	89,2	86,3	90,8	87,5	n.d.	
	Université	23,5	26,7	23,7	25,5	26,2	26,7	26,7	36,7	37,0	37,7	
	<i>dont préparation DUT</i>	16,2	18,5	17,5	17,9	17,6	17,7	17,2	24,4	24,0	22,5	
	<i>dont DUT production</i>	15,1	15,1	14,7	14,8	14,5	14,6	14,3	19,3	19,0	17,4	
	CPGE	2,1	2,2	2,5	2,7	2,9	3,0	3,1	3,8	4,1	4,4	
	STS voie scolaire (3)	60,5	59,8	58,9	59,3	56,6	55,6	51,8	44,7	41,2	39,5	
	<i>dont STS production (4)</i>	57,7	54,6	53,0	53,2	50,6	48,8	45,4	39,0	36,2	34,7	
	Autres formations	2,3	2,5	3,8	4,1	3,7	4,0	4,7	5,6	5,2	5,7	
	Bac STL	Ensemble supérieur	78,5	78,7	76,0	77,7	76,0	77,9	76,5	78,1	77,2	n.d.
Université		34,0	34,1	31,0	34,6	34,7	33,4	34,5	39,5	39,9	43,0	
<i>dont préparation DUT</i>		13,0	14,4	13,6	14,3	14,7	13,9	13,1	14,3	14,0	13,5	
<i>dont DUT production</i>		12,7	13,9	13,3	14,0	14,5	13,7	12,8	13,9	13,7	13,1	
CPGE		2,5	2,7	3,1	2,5	2,4	3,3	3,4	2,7	3,0	3,1	
STS voie scolaire (3)		39,4	38,5	38,7	37,7	36,4	37,8	35,9	33,1	31,6	31,7	
<i>dont STS production (4)</i>		26,8	24,6	25,4	24,6	23,5	24,6	23,9	21,5	20,6	20,4	
Autres formations		2,6	3,4	3,2	2,9	2,5	3,4	2,7	2,8	2,7	2,3	
Bac STMG (ex-STT)		Ensemble supérieur	79,0	80,3	80,1	83,1	83,2	83,1	82,9	78,1	81,9	n.d.
	Université	29,2	32,2	32,4	32,3	31,8	32,9	31,8	32,9	33,9	34,9	
	<i>dont préparation DUT</i>	8,5	9,5	9,6	9,7	9,5	9,4	9,7	10,2	11,1	11,3	
	<i>dont DUT services</i>	8,4	9,5	9,5	9,6	9,4	9,2	9,5	10,0	10,9	11,1	
	CPGE	0,7	0,9	1,3	1,3	1,3	1,5	1,6	1,6	1,6	1,8	
	STS voie scolaire (3)	42,9	43,6	45,0	45,4	45,1	45,0	44,8	39,2	42,4	43,7	
	<i>dont STS services (4)</i>	41,8	43,1	44,1	44,6	44,0	43,9	43,5	38,3	40,2	41,5	
	Autres formations	2,7	3,6	4,4	4,4	4,4	4,3	4,7	4,4	4,1	3,7	
	Bac ST2S (ex-SMS)	Ensemble supérieur	49,4	49,7	42,7	47,3	46,3	45,8	46,6	46,4	48,0	n.d.
Université		25,7	22,8	19,9	22,5	23,8	23,1	23,5	24,1	26,9	28,7	
<i>dont préparation DUT</i>		0,5	0,6	0,8	0,9	1,1	1,1	1,3	1,3	1,5	1,5	
CPGE		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
STS voie scolaire (3)		11,0	10,3	10,2	10,3	11,3	11,9	12,5	12,6	11,7	12,4	
<i>dont STS services (4)</i>		10,8	10,2	10,1	10,1	11,1	11,6	12,3	12,3	11,4	12,1	
Autres formations		12,7	16,6	12,6	14,5	11,2	10,8	10,6	9,7	9,4	10,6	
Autres bacs technologiques		Ensemble supérieur	78,0	75,0	71,8	71,0	70,4	68,9	70,5	68,0	68,4	n.d.
		Université	7,4	8,9	8,0	10,5	10,9	11,4	12,0	13,0	13,2	14,9
	<i>dont préparation DUT</i>	1,0	1,5	1,7	2,0	2,4	2,3	2,6	2,2	2,4	2,3	
	CPGE	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,5	0,6	
	STS voie scolaire (3)	66,8	62,3	59,8	57,4	56,4	54,0	54,2	51,7	51,8	48,4	
	<i>dont STS production (4)</i>	48,4	40,8	37,7	36,3	34,4	32,4	30,8	29,9	29,0	28,2	
	Autres formations	3,7	3,7	4,0	3,1	3,1	3,5	4,3	3,1	2,8	2,9	
Bac professionnel	Ensemble supérieur	17,1	23,0	30,9	32,4	34,1	33,7	34,4	38,5	34,4	n.d.	
	Université	6,9	6,7	5,4	7,7	7,7	9,0	8,8	8,6	8,4	8,3	
	<i>dont préparation DUT</i>	0,5	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	0,6	0,6	
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	STS (2)	9,7	15,7	24,9	24,1	25,8	24,1	25,0	29,3	25,4	27,8	
	<i>dont voie scolaire</i>	9,7	15,7	16,8	16,7	17,6	18,0	18,4	22,7	19,7	21,1	
Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,7		

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Voir « Définitions ».

2. Les bacheliers (toutes séries) poursuivant leur études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.

3. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS par apprentissage à ce niveau de détail.

4. En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS production.

À partir de 2005-2006 la répartition production-services est connue.

© SIES

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2015, les bacheliers généraux, technologiques et professionnels représentent respectivement 73 %, 15 % et 6 % des entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire (1). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5 % des entrants. Depuis 2006, la part des bacheliers professionnels a doublé alors que celle des bacheliers généraux a diminué de deux points. La proportion de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (92 %) et en filière ingénieur (94 %). Très nombreux également dans les filières scientifiques (81 %) et en droit-sciences politiques (77 %).

Près de deux tiers des entrants de 2015-2016 en première année de l'enseignement supérieur universitaire poursuivent dans la même filière l'année suivante (64 %), qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année (2). Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis que plus d'un quart de ces étudiants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils arrêtent leurs études. Certains d'entre eux poursuivent dans d'autres filières du supérieur.

Les étudiants en DUT se trouvent dans une situation particulièrement favorable : taux de poursuite très élevé (82 %) et taux de réorientation et de sortie très faible (respectivement 4 % et 14 %). Ceux de la filière AES sont dans la situation inverse : taux de poursuite très faible (48 %) et taux de sortie particulièrement élevé (39 %). Ces mauvais résultats sont en partie liés au nombre élevé de bacheliers professionnels qui s'inscrivent dans cette filière. Ces derniers abandonnent en effet leurs études supérieures après la première année beaucoup plus souvent que les autres (voir 8.23). L'amélioration du taux de poursuite dans cette filière entre les entrants en 2015 et les entrants en 2014 (48 % contre 44 %) est liée à la baisse de la proportion de bacheliers professionnels dans cette filière entre 2015 et 2014 (18 % contre 23 %).

La forte baisse du taux de poursuite en filière ingénieur (68 % pour les entrants en 2015 contre 77 % pour les entrants en 2014), et la hausse du même ordre du taux de réorientation, sont dues au phénomène des doubles inscriptions en CPGE et à l'université suite à la mise en place de conventions entre lycées et universités. Hors doubles inscriptions, ces taux sont pratiquement les mêmes pour les entrants en 2014 et en 2015.

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants s'inscrivant pour la première fois en 2014-2015 en première année de l'enseignement supérieur dans une université (y compris le CUFR Nord-Est Midi-Pyrénées et le grand établissement de Lorraine) en France métropolitaine et dans les DOM.

PREMIÈRE ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UNIVERSITAIRE Sont prises en compte les formations dispensées à l'université (y compris en IUT, écoles d'ingénieurs universitaires internes ou rattachées), d'une durée d'au moins un an, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université et ouvertes aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

DISPENSÉS SUR TITRE - Dans cette rubrique sont regroupées les catégories d'étudiants suivantes : les étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), les titulaires d'une capacité en droit ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), les étudiants ayant bénéficié d'une validation de leurs acquis.

TAUX DE POURSUITE DANS LA FILIÈRE - Proportion d'entrants de 2014-2015 inscrits dans la même filière l'année suivante, en 2015-2016. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année.

TAUX DE RÉORIENTATION VERS UNE AUTRE FILIÈRE - Proportion d'entrants de 2014-2015 inscrits l'année suivante, en 2015-2016, dans une filière universitaire différente de celle choisie initialement.

TAUX DE SORTIE - Proportion d'entrants de 2014-2015 non réinscrits à l'université l'année suivante.

AES - Administration économique et sociale.

STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

SANTÉ - Depuis la rentrée 2011-2012, la première année commune aux études de santé (PACES) regroupe les étudiants de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

1 Répartition des entrants de 2015-2016 en première année d'enseignement supérieur universitaire selon la filière et la série de baccalauréat, en %.

Filière universitaire	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique			Bac. pro	Dispensés sur titre	Total général
	S	ES	L	Total	STG	Autres	Total			
Droit - sciences politiques	16,0	42,6	18,2	76,7	9,8	2,1	11,9	6,2	5,2	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	23,0	48,9	0,7	72,6	11,0	1,5	12,5	8,1	6,8	100,0
AES	5,8	41,3	2,6	49,7	24,0	3,3	27,3	18,4	4,6	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	12,5	13,2	42,1	67,8	3,8	5,6	9,4	7,9	14,9	100,0
Langues	10,5	18,6	37,2	66,4	9,7	4,8	14,5	10,7	8,4	100,0
Sciences humaines et sociales	14,6	27,9	25,8	68,3	7,8	8,5	16,2	10,5	5,0	100,0
Sciences fondamentales et applications	77,5	3,1	0,3	80,9	1,2	8,5	9,7	3,4	6,0	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	76,7	2,6	0,5	79,8	0,5	13,6	14,1	2,8	3,3	100,0
Staps	41,9	23,6	2,9	68,4	10,1	11,6	21,7	8,4	1,5	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	30,2	24,7	16,9	71,8	7,7	6,3	14,0	7,9	6,3	100,0
Santé	88,9	2,4	0,6	91,9	0,5	4,2	4,7	1,2	2,2	100,0
Ingénieurs	87,9	5,6	0,1	93,6	0,4	2,9	3,4	0,1	2,9	100,0
DUT	40,3	22,8	2,0	65,1	14,1	15,9	29,9	2,4	2,6	100,0
Total	39,2	21,6	12,5	73,3	7,8	7,5	15,3	6,2	5,2	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

2 Devenir un an après des entrants de 2015-2016 en première année d'enseignement supérieur universitaire, en %.

Filière universitaire	Poursuite dans la même filière	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit - sciences politiques	64,8	9,3	25,9	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	59,9	10,8	29,3	100,0
AES	47,5	13,1	39,4	72,6
Lettres - sciences du langage - arts	53,3	11,1	35,6	100,0
Langues	54,6	10,6	34,8	100,0
Sciences humaines et sociales	60,0	8,8	31,2	100,0
Sciences fondamentales et applications	63,7	12,8	23,5	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	59,7	12,8	27,5	100,0
Staps	65,9	5,9	28,2	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	60,1	10,4	29,6	100,0
Santé	60,1	20,1	19,8	100,0
Ingénieurs	68,4	25,8	5,8	100,0
DUT	81,9	4,4	13,7	100,0
Total	63,5	10,7	25,8	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE QUI SUIT L'OBTENTION DE LEUR BACCALAU-RÉAT, 79 % des bacheliers 2014 poursuivent des études dans l'enseignement supérieur (1). La baisse de ce taux depuis 2008 ne reflète pas une diminution des taux par type de baccalauréat, qui sont restés sensiblement les mêmes, mais une augmentation de la proportion de bacheliers professionnels parmi les admis au baccalauréat. En effet, ces bacheliers poursuivent moins souvent dans l'enseignement supérieur. Les bacheliers professionnels ainsi que technologiques s'inscrivent majoritairement dans des STS alors que les bacheliers généraux vont le plus souvent à l'université. Par rapport à 2008, la proportion de bacheliers poursuivant en première année de licence a augmenté, alors qu'elle a diminué dans la plupart des autres filières, surtout dans les « autres formations » (écoles paramédicales et sociales ou écoles spécialisées). Par ailleurs, pour l'ensemble des séries de baccalauréat, et en particulier pour les bacheliers professionnels et technologiques, la poursuite en STS se fait moins souvent qu'en 2008.

Parmi l'ensemble des bacheliers 2014, 74 % poursuivent encore des études dans l'enseignement supérieur au 1^{er} mars 2015, 5 % ayant abandonné en cours de première année (2). Les taux de poursuite sont très différents selon le niveau scolaire : de 64 % pour les étudiants ayant été bacheliers après rattrapage, à 96 % pour les bacheliers avec mention très bien, en suivant une gradation progressive dans les mentions intermédiaires. Les bacheliers ayant obtenu une mention très bien, ou dans une moindre mesure une mention bien s'orientent plus fréquemment en CPGE ou en Paces.

Les bacheliers 2014 sont 40 % à souhaiter aller jusqu'au niveau bac +5 et 14 % au-delà du bac +5 (3). La majorité des bacheliers généraux, très présents en CPGE et Paces, prévoit de continuer leur cursus jusqu'à bac +5 (53 %) et 20 % au-delà. Les bacheliers technologiques, pourtant engagés en majorité dans des formations qui permettent d'obtenir un diplôme bac +2, ne sont que 18 % à envisager l'arrêt de leurs études à ce niveau. La plupart d'entre eux souhaitent poursuivre jusqu'à bac +3 (45 %) et 36 % au-delà. Enfin, les bacheliers professionnels, qui s'engagent majoritairement en STS lorsqu'ils poursuivent dans l'enseignement supérieur, sont ceux qui pensent le moins souvent à faire des études longues. Ainsi, 39 % d'entre eux prévoient d'arrêter après un bac +2 et 36 % après un bac +3.

LE PANEL 1995 est représentatif au 1/40 de la population scolarisée en septembre 1995 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont obtenu leur baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres.

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers ont été interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives ne plus poursuivre d'études.

LE PANEL 2014 est constitué d'un échantillon de 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en sixième en 2007, auxquels ont été ajoutés 5 000 bacheliers âgés de 19 ans ou plus, tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat, afin que l'ensemble soit représentatif des bacheliers de la session 2014. L'interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2015, dans un premier temps par l'envoi d'un courrier incitant les bacheliers se connecter sur un site internet. Les non-répondants ont ensuite été relancés par voie postale, le questionnaire papier leur a été envoyé en mai. Enfin, une dernière relance a été effectuée par téléphone au cours des mois de juin et juillet. Le taux de réponse global a été de 85,7 %. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéfice d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant et origine sociale.

CPGE - Classe préparatoire aux grandes écoles.

IUT - Institut universitaire de technologie.

STS - Section de techniciens supérieurs.

PCEM ou PCEP - Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

PACES - Première année commune aux études de santé.

SOURCES

MESRI-SIES
- Panel 1995.
- Panel de bacheliers 2008.
- Panel de bacheliers 2014.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 17.01.

1 Poursuite d'études des bacheliers 2008 selon le type de bac et la mention, en %.

	Ensemble des bacheliers			Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Bacheliers professionnels	
	2002 (1)	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014
Université (hors IUT)	34	31	31	46	52	13	19	5	8
<i>dont : LI</i>	30	24	27	35	42	12	18	5	8
<i>PACES</i>	4	7	5	11	10	1	1	-	0
IUT	10	9	8	11	11	10	12	1	1
STS	24	23	21	8	7	46	40	39	33
CPGE y compris prépa intégrée	7	8	8	13	16	2	3	-	1
Autres formations supérieures	9	14	10	17	11	14	12	2	5
Poursuite d'études	84	85	79	95	96	85	85	47	48
<i>dont abandon en cours d'année</i>			5		4		7		6
Formations non supérieures et post-bac	4	4	4	2	1	4	3	8	11
Non-poursuite d'études	12	11	17	3	3	11	12	45	41
Total études + sorties	100	100	100	100	100	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine.

1. Éléves entrés en 6^e en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres (panel 1995).

© SIES

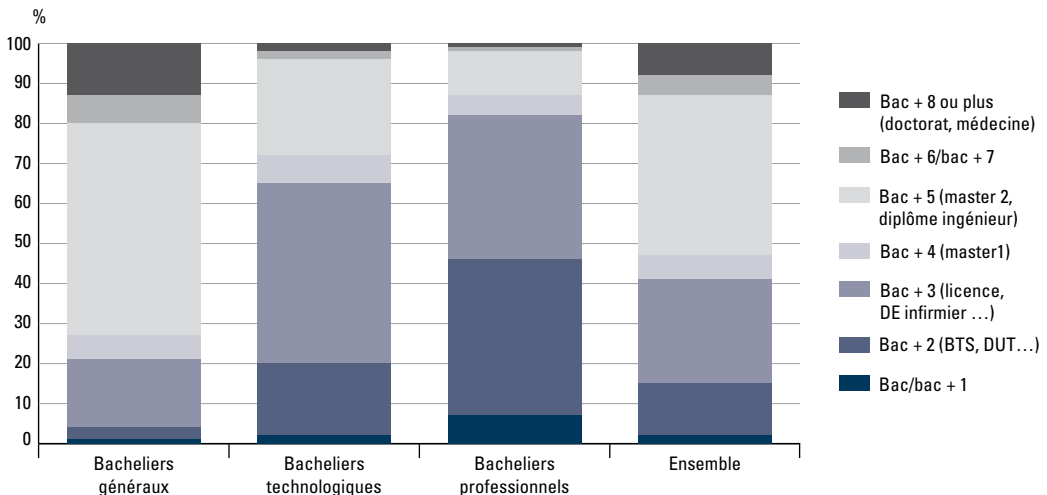
2 Orientation des bacheliers 2014 selon leur mention au baccalauréat, en %.

	Admis au 2 ^e groupe	Sans mention - Admis au 1 ^{er} groupe	Mention assez bien	Mention bien	Mention très bien	Ensemble
Université (hors IUT)	35	29	28	32	37	30
<i>dont : LI</i>	32	26	24	25	23	25
<i>PACES</i>	3	3	4	8	14	5
IUT	5	7	9	9	4	8
STS	15	21	24	18	7	20
CPGE y compris prépa intégrée	2	3	7	18	40	9
Autres formations supérieures	7	8	9	10	9	8
Poursuite d'études	64	67	77	86	96	74
Formations non supérieures et post-bac	5	4	5	3	1	4
Abandon en cours d'année	9	6	5	3	2	5
Non-poursuite d'études	23	23	14	8	2	17
Total études + sorties	100	100	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte.

© SIES

3 Niveau d'études envisagé par les bacheliers 2014



► Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte.

© SIES

DÉFINITIONS

SUR 100 LAURÉATS de baccalauréat 2008, 40 se sont inscrits à l'université : 24 en licence, 9 en IUT, et 7 en première année de médecine ou de pharmacie (voir tableau (1) 6.21).

Au bout de six ans, 35% des bacheliers 2008 entrés en licence détiennent un diplôme de niveau bac +5, et 32% un diplôme de niveau bac +3. Au total, 73% détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur. 3% n'en détiennent pas, mais poursuivent encore leurs études, et 24% sont sortis sans diplôme. 79% des bacheliers généraux ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, dont 40% de niveau bac +5 et 35% de niveau bac +3. Moins de la moitié des bacheliers technologiques (43%) sont diplômés de l'enseignement supérieur, dont un tiers de niveau bac +3 et 11% de niveau bac +2. Près d'un quart des bacheliers poursuivent encore leurs études en début de septième année : le niveau des diplômes est donc susceptible de s'élever pour cette cohorte de bacheliers.

Parmi les bacheliers entrés en préparation au DUT en 2008, la part de diplômés de l'enseignement supérieur au bout de 6 ans est très élevée : 92% (2). La poursuite d'études après le DUT étant très fréquente (environ 85%), la part de diplômés de niveau bac +5 est elle aussi élevée : 39%. Les bacheliers technologiques sont un peu moins souvent diplômés que les bacheliers généraux (88% contre 95%), mais les niveaux de diplôme sont très différents. En effet, parmi les bacheliers généraux, la part de diplômés de niveau bac +5 atteint 46%, et seuls 18% n'ont obtenu qu'un diplôme de niveau bac +2. Chez les bacheliers technologiques, ces parts sont respectivement de 24% et 31%. Pour cette cohorte, la part de diplômés de niveau bac +5 pourrait s'élever légèrement puisque 13% poursuivent encore des études la septième année après le bac.

Parmi les étudiants entrés en première année de médecine ou pharmacie en 2008, un tiers étaient toujours inscrits en médecine, pharmacie ou odontologie six ans plus tard. La plupart ont poursuivi leurs études après la sixième année (90%). Les étudiants en pharmacie et en odontologie, seuls à avoir pu obtenir leur diplôme en fin de sixième année, sont une minorité, ce qui explique le faible taux de diplôme dans cette filière (3).

Parmi ceux qui ne poursuivaient pas d'études de médecine, pharmacie ou odontologie en début de sixième année, 67% ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, le plus souvent de niveau bac +3 (43%). Un tiers poursuit des études après la sixième année.

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers ont été interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives ne plus poursuivre d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

La dernière interrogation, réalisée en 2015, portait sur leur poursuite d'études à la date du 31 octobre 2014, soit au début de la septième année après leur entrée dans l'enseignement supérieur, et sur les diplômes qu'ils avaient obtenus jusque-là, donc au bout de six années complètes (de 2008-2009 à 2013-2014).

DUT - Diplôme universitaire de technologie. Par extension, on désigne ainsi également la filière menant à ce diplôme.

SOURCES

MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information (ESR) : 15.04 ; 11.08.

1 Plus haut diplôme obtenu en 6 ans par les bacheliers 2008 inscrits en licence après le baccalauréat, en %.

	Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Ensemble	
	Total	dont poursuit des études la 7 ^e année	Total	dont poursuit des études la 7 ^e année	Total	dont poursuit des études la 7 ^e année
Ont obtenu un plus haut diplôme						
de niveau bac + 5	40	10	12	2	35	9
de niveau bac + 3	35	13	20	3	32	12
de niveau bac + 2	5	0	11	0	6	0
Total diplômés	79	24	43	5	73	21
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	21	4	57	2	27	3
Ensemble	100	28	100	7	100	24

► Champ : France métropolitaine.

© SIES

Note : les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

2 Plus haut diplôme obtenu en 6 ans par les bacheliers 2008 inscrits en IUT après le baccalauréat, en %.

	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme			
de niveau bac + 5	46	24	39
dont master	29	10	23
dont école de commerce	6	8	7
dont école d'ingénieurs	9	5	8
de niveau bac + 3	30	34	31
dont : licence professionnelle	15	27	19
licence générale	10	5	8
de niveau bac + 2	18	31	22
Total diplômés	95	88	92
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	5	12	8
Ensemble	100	100	100
dont sortis sans diplôme	14	11	13

© SIES

► Champ : France métropolitaine.

Note : les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

3 Plus haut diplôme obtenu au bout de 6 ans par les bacheliers inscrits en 1^{re} année de médecine ou pharmacie en 2008, selon la situation en début de 6^e, en %.

	Situation au début de la 6 ^e année après le bac				Ensemble	
	Études de médecine, pharmacie, odontologie		Autres situations (1)		Total	dont poursuite la 7 ^e année
	Total	dont poursuite la 7 ^e année	Total	dont poursuite la 7 ^e année		
Répartition	33	30	67	22	100	53
Ont obtenu un plus haut diplôme						
de niveau bac + 6	2	1	1	0	1	0
de niveau bac + 5	11	9	15	5	14	6
de niveau bac + 3	4	4	43	18	30	13
de niveau bac + 2	1	1	9	2	6	1
Total diplômés	18	14	67	24	51	21
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	82	76	33	9	49	32
Ensemble	100	90	100	34	100	53

© SIES

► Champ : France métropolitaine.

1. En études ou non.

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE suivant l'obtention de leur baccalauréat, 23 % des bacheliers 2008 se sont inscrits en STS (voir tableau (1) 6.21). Six années complètes plus tard, près des trois quarts sont diplômés de l'enseignement supérieur (1). Si 45 % ont obtenu un diplôme de niveau bac +2, 28 % ont poursuivi leurs études après le BTS et obtenu un diplôme de niveau plus élevé (19 % de niveau bac +3 et 9 % de niveau bac +5). Les bacheliers généraux sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur (91 %) que les bacheliers technologiques (77 %) et les bacheliers professionnels (52 %). Les bacheliers généraux sont 31 % à détenir un diplôme de niveau bac +3 et 16 % de niveau bac +5, alors que ces proportions sont seulement de 8 % et 4 % chez les bacheliers professionnels, les bacheliers technologiques occupant une position intermédiaire. Seuls 4 % des bacheliers entrés en STS poursuivent encore des études la septième année après leur entrée en STS.

En 2008, 8 % des bacheliers sont entrés en CPGE. Au bout de six ans, 81 % ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (2). Les deux tiers ont obtenu un diplôme de niveau bac +5. Mais pour 15 % d'entre eux, le plus haut diplôme obtenu est de niveau inférieur, avec principalement des diplômés de niveau bac +3. 19 % ne détiennent pas de diplôme de l'enseignement supérieur en début de septième année après le bac : 8 % sont sortis sans diplôme, mais 11 % sont encore en études. En outre, plus de quatre bacheliers diplômés ou non du supérieur sur dix sont encore en poursuite d'études. Ces étudiants sont inscrits dans 75 % des cas dans une formation correspondant à quatre ou cinq années d'études après le bac : la part d'étudiants diplômés de bac +5 est donc amenée à s'élever.

Dernier cas de figure, en 2008 14 % des bacheliers s'étaient inscrits dans une formation non universitaire et autre que les STS ou les CPGE. Au bout de six ans, 73 % de ces bacheliers ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette part est de 56 % parmi ceux ayant commencé par une préparation à un concours d'entrée dans une formation paramédicale ou une école d'art, contre près de 85 % pour les autres. Lorsqu'ils ont débuté par une école de niveau bac +5, 69 % des bacheliers de cette cohorte ont obtenu un diplôme de ce niveau. En ce qui concerne les entrants dans une formation de niveau bac +3, 56 % ont obtenu un diplôme correspondant et 20 % ont poursuivi au niveau bac +5. Les poursuites d'études en septième année ne concernent que 11 % de cet ensemble de bacheliers (3).

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers ont été interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives ne plus poursuivre d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

La dernière interrogation, réalisée en 2015, portait sur leur poursuite d'études à la date du 31 octobre 2014, soit au début de la septième année après leur entrée dans l'enseignement supérieur, et sur les diplômes qu'ils avaient obtenus jusque-là, donc au bout de six années complètes (de 2008-2009 à 2013-2014).

STS - Section de technicien supérieur.

BTS - Brevet de technicien supérieur.

CPGE - Classe préparatoire aux grandes écoles.

SOURCES

MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information (ESR)* : 14.03 ; 11.08.

1 Plus haut diplôme obtenu au bout de 6 ans par les bacheliers 2008 inscrits en STS après le baccalauréat, en %.

	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme				
de niveau bac + 5	16	9	4	9
<i>dont : master</i>	7	4	2	4
<i>école de commerce ou d'ingénieurs</i>	6	3	1	3
de niveau bac + 3	31	20	8	19
<i>dont : licence générale</i>	7	3	2	3
<i>licence professionnelle</i>	15	13	4	11
de niveau bac + 2	44	49	40	45
Total diplômés	91	77	52	73
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	9	23	48	27
Ensemble	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine.

© SIES

2 Plus haut diplôme obtenu au bout de 6 ans par les bacheliers 2008 inscrits en CPGE après le baccalauréat, en %.

	Ensemble	<i>dont poursuivant leurs études la 7^e année</i>
Ont obtenu un plus haut diplôme		
de niveau bac + 5	66	16
<i>dont : master</i>	12	4
<i>école d'ingénieurs</i>	31	6
<i>école de commerce</i>	17	4
de niveau bac + 3	13	9
<i>dont licence générale</i>	9	6
de niveau bac + 2	2	1
Total diplômés	81	26
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	19	11
Ensemble	100	38

► Champ : France métropolitaine.

© SIES

3 Plus haut diplôme obtenu au bout de 6 ans par les bacheliers 2008 inscrits dans l'enseignement supérieur hors université, CPGE et STS après le baccalauréat, selon le niveau du diplôme préparé lors de l'inscription en 2008, en %.

	Niveau du diplôme préparé lors de l'inscription en 2008				Ensemble
	Bac + 5 (1)	Bac + 2/3/4 (2)	Préparation à des concours d'entrée		
			Ensemble	<i>dont préparations paramédicales et sociales</i>	
Répartition	29	32	40	30	100
Ont obtenu un plus haut diplôme					
de niveau bac + 5	69	20	7	5	29
de niveau bac + 3	13	56	42	45	38
de niveau bac + 2	2	7	8	3	6
Total diplômés	84	83	56	53	73
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	16	17	44	47	27
Ensemble	100	100	100	100	100
<i>dont poursuivant des études en début de 7^e année</i>	16	7	10	5	11

► Champ : France métropolitaine.

© SIES

1. Y compris cycles préparatoires intégrés des formations d'ingénieurs.

2. Les catégories des formations préparant à un diplôme de niveau bac + 2 et bac + 4 représentent chacune moins de 3 % de l'ensemble.

UN TIERS DES ÉTUDIANTS couverts par l'enquête, inscrits en formation initiale, a effectué un stage lors de l'année universitaire 2015-2016 (33%) (1). C'est en licence professionnelle ainsi que dans les formations d'ingénieurs que la part des étudiants ayant réalisé un stage au cours de l'année est la plus élevée, avec respectivement 86% et 71% d'étudiants concernés (2). Ce pourcentage est aussi très élevé en DUT où près de deux étudiants sur trois ont fait un stage l'année considérée. En master, un peu plus d'un étudiant sur deux a effectué un stage en 2015-2016. Parmi les étudiants préparant un diplôme d'IEP, le recours au stage au cours de l'année concerne 41% des inscrits. Enfin, c'est dans les formations de licence générale que les stages sont les moins fréquents (15%).

Quelle que soit la formation suivie, la proportion de stagiaires augmente avec le nombre d'années d'études. En licence générale, celle-ci passe de 3% en première année à 37% en troisième année. La hausse se poursuit de façon régulière en master pour atteindre 64% en deuxième année. En préparation au DUT, la différence est particulièrement marquée entre la première et la seconde année (de 43% à 89%).

Les stages se déroulent le plus souvent dans la région d'études (70%). Les stages dans une autre région sont plus fréquents dans les formations d'ingénieurs (46%). Quant aux stages à l'étranger, ils sont plus répandus en IEP (28%) et en formations d'ingénieurs (24%).

La majorité des stages se déroule sur une période supérieure ou égale à deux mois (55%). C'est en licence professionnelle que les stages d'une durée supérieure ou égale à deux mois sont les plus fréquents (91%). En préparation au DUT et en licence générale, ils sont moins répandus (respectivement 51% et 29%). Cependant, dans ces formations comme ailleurs, la durée des stages augmente nettement avec le nombre d'années d'études.

Près de la moitié des stages sont gratifiés (45%). C'est en licence professionnelle que la gratification est la plus fréquente (83%), suivie des formations d'ingénieurs (73%) et des masters (53%).

Un peu moins du quart des stages gratifiés bénéficient d'une gratification supérieure à 600 euros. La gratification est plus souvent élevée en formations d'ingénieurs et en IEP à un degré moindre : respectivement 55% et 43% des stages sont gratifiés au-delà de 600 euros. À l'opposé, peu d'étudiants bénéficient d'une telle gratification en DUT (9%) et en licence professionnelle (10%).

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées ici concernent les étudiants inscrits en université (y compris les deux CUFR ainsi que les universités de Dauphine et de Lorraine devenues de grands établissements), ceux inscrits dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie et à l'IEP de Paris. Dans les établissements concernés, l'enquête concerne uniquement les étudiants en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2016. Elle comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en licences et masters LMD (masters enseignement compris), en formations d'ingénieurs, dans un IEP (rattaché ou non à une université). Elle exclut ceux inscrits en études de médecine, diplôme d'université ou doctorat.

STAGE - Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. Le montant mensuel minimal de la gratification pour un temps plein versée aux stagiaires dans le cadre d'un stage de plus de deux mois est de 554,40 euros depuis le 1^{er} septembre 2015. Lorsqu'un étudiant a réalisé plusieurs stages, c'est le plus long qui est comptabilisé dans les données présentées.

Certaines formations prévoient un stage obligatoire pour chaque étudiant. C'est par exemple le cas des licences professionnelles et des préparations au DUT. Or, la part de stagiaires mesurée n'atteint pas 100%. L'obligation porte en effet sur l'ensemble de la scolarité, de sorte qu'au moment de l'enquête, certains étudiants ont déjà fait leur stage, d'autres pas encore. Par ailleurs, certains étudiants redoublants peuvent avoir validé leur stage l'année précédente, tandis que d'autres ont pu suivre des parcours non linéaires qui les ont conduits à interrompre leurs études.

LICENCE GÉNÉRALE - Ce terme est utilisé pour désigner une licence autre qu'une licence professionnelle.

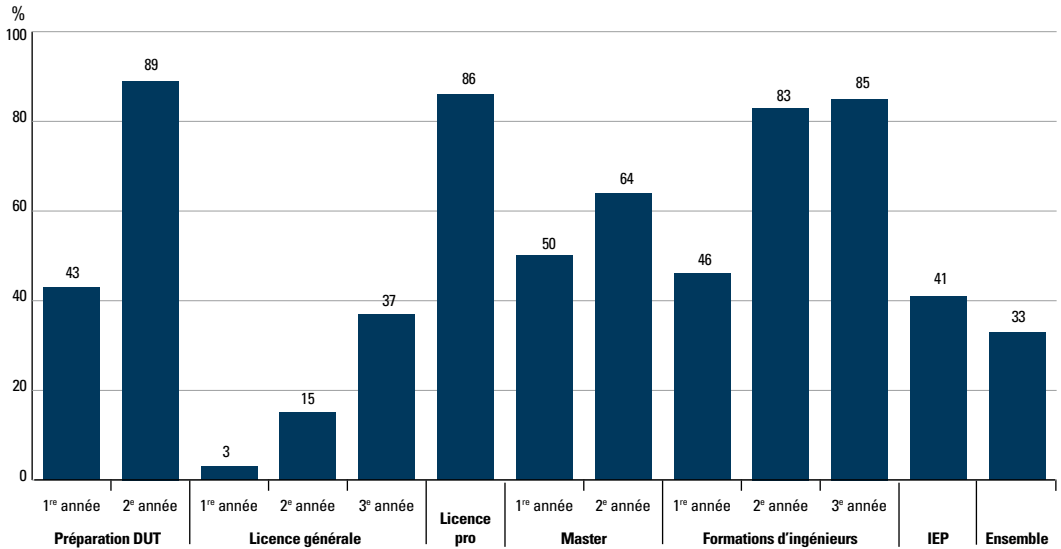
SOURCES

MESRI-SIES, Enquête sur les stages.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 14.02.
- Note Flash (ESR) : 16.12.

1 Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2015-2016, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

2 Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2015-2016, en %.

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages			Stages gratifiés	Gratification supérieure à 600 €
				Région d'études	Autre région française	À l'étranger		
Préparation DUT	1 ^{re} année	43	7	77	19	3	9	7
	2 ^e année	89	78	74	17	9	63	10
	Ensemble	63	51	75	18	7	43	9
Licence générale	1 ^{re} année	3	10	82	15	3	9	12
	2 ^e année	15	23	82	14	4	12	12
	3 ^e année	37	35	78	14	9	21	13
	Ensemble	15	29	79	14	7	17	13
Licence pro	Ensemble	86	91	63	27	10	83	10
Master	1 ^{re} année	50	49	75	16	9	36	20
	2 ^e année	64	81	64	25	11	70	30
	Ensemble	56	65	69	20	10	53	27
Formations d'ingénieurs	1 ^{re} année	46	27	36	42	22	37	32
	2 ^e année	83	90	28	36	36	69	44
	3 ^e année	85	97	29	57	14	96	66
	Ensemble	71	78	30	46	24	73	55
IEP	Ensemble	41	72	46	27	28	49	43
Tous cursus		33	55	70	20	10	45	24

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Lecture : 43 % des inscrits en 1^{re} année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 7 % d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 3 % l'ont effectué à l'étranger. 9 % des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 7 % ont touché plus de 600 euros.